

Les composantes du développement économique visant l'emploi dans les régions périphériques du Québec :

examen de la prise en compte du marché du travail, du rôle des politiques publiques, des relations de partenariat et de l'importance des ressources régionales du soutien

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : créneau Éolien (projet ACCORD)

Recherche et rédaction : **Martine Poulin**, École de relations industrielles, Université de Montréal

Direction : **Jean Charest**, École de relations industrielles, Université de Montréal



Cette recherche a été effectuée par **Martine Poulin**, doctorante à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, sous la direction de **Jean Charest** (PH. D.), professeur agrégé à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et chercheur au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail. M. **Denis Ledoux** a effectué la révision du texte. La page titre est l'œuvre de **Nicolas Roby**, coordonnateur scientifique au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT).

Les auteurs sont seuls responsables de l'analyse et des opinions émises dans ce document. Cette étude n'engage d'aucune façon ni les promoteurs du projet, ni l'organisme qui a subventionné la recherche. Toute reproduction totale ou partielle du présent document est permise pourvu qu'on en mentionne la source.

Octobre 2007



Remerciements

Nous voulons en premier lieu remercier les personnes des régions de l’Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que des autres régions qui ont consacré quelques heures précieuses de leur temps à nous accorder une entrevue, condition essentielle de la réalisation de cette recherche.

Un merci particulier aux présidents des comités ACCORD de ces régions ainsi qu’aux professionnels du Ministère du Développement économique, de l’Innovation et de l’Exportation (MDEIE) et d’Emploi-Québec qui nous ont transmis les études et la liste des membres des comités.

Nous tenons également à remercier la Direction des politiques de développement régional du MDEIE qui a bien voulu nous conseiller dans la démarche, nous transmettre de l’information et nous ouvrir les portes auprès de la présidence des comités ACCORD.

Cette recherche a été rendue possible grâce à la contribution financière du programme de subvention à la recherche appliquée (PSRA) aux conditions d’application de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d’œuvre*. Nous remercions à cet effet la **Commission des partenaires du marché du travail**. L’analyse des créneaux a été rendue publique grâce au Programme de soutien pour des projets de transfert de connaissances du **Fonds de soutien à la valorisation VINCI** de l’Université de Montréal.

Préambule

Cette recherche vise à répondre à une préoccupation exprimée par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) en novembre 2004 qui consistait à « ... mieux comprendre comment les dimensions régionales déterminent la formation de la main-d'œuvre en emploi ». Ce document s'intéresse aux composantes du développement économique visant l'emploi dans les régions à faible population et éloignées des grands centres. Nous voulons savoir, entre autres, la place et le rôle de la formation de la main-d'œuvre à l'intérieur de ces composantes.

Pour répondre à cette préoccupation de recherche, nous avons examiné le projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) parrainé par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) du Québec. Le projet ACCORD est une démarche initiée par le gouvernement du Québec au début des années 2000. Il vise « à construire un système productif régional compétitif sur le plan nord-américain et mondial dans chacune des régions du Québec, par l'identification et le développement de créneaux d'excellence, qui pourront devenir leur image de marque »¹.

Au printemps 2007, un rapport-synthèse a été remis à la CPMT résumant la recherche effectuée au cours des deux dernières années et que l'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www.cpmt.gouv.qc.ca/recherches/dimensions.asp>. Dans cette recherche, on retrouve une analyse transversale des résultats recueillis dans chaque créneau d'excellence sélectionné. Étant donné l'intérêt de connaître les résultats spécifiques aux créneaux, nous avons décidé de publier ceux-ci.

Le présent document vise donc à faire part des résultats obtenus dans un créneau particulier. Le contenu repose sur les informations factuelles issues des opinions exprimées lors des entretiens et des données secondaires recueillies. Les aspects touchant la formation de la main-d'œuvre sont intégrés dans les différentes parties. Pour une analyse plus soutenue, une synthèse de l'ensemble des résultats incluant ceux relatifs à la formation de la main-d'œuvre, des

¹ [HTTP : //www.mderr.gouv.qc.ca/mder/portail/developpementRegional/nav/accord.html](http://www.mderr.gouv.qc.ca/mder/portail/developpementRegional/nav/accord.html)

précisions sur la méthodologie ainsi que des pistes de recherche en matière de développement économique régional, il convient de consulter le rapport-synthèse.

Modèle et cadre conceptuel

Sur le plan théorique, notre objectif était de proposer un modèle et un cadre conceptuel adaptés aux caractéristiques des régions périphériques du Québec. Au terme d'une revue de la littérature scientifique et de diverses approches théoriques examinées, nous avons élaboré un modèle analytique de départ dont les variables permettent la validation, mais aussi l'induction, c'est-à-dire la découverte de dimensions ou d'explications non prévues à l'origine. Ce modèle conceptuel était posé à titre exploratoire (figure 1).

L'**emploi** est au cœur de notre modèle théorique. La création d'emplois sur le plan quantitatif et qualitatif devrait être, à notre avis, l'essence même d'un projet de développement économique régional.

Notre modèle ne minimise pas le rôle de l'État et l'importance de ses institutions. Cette position est cohérente avec la réalité historique des régions périphériques du Québec où l'État a été un acteur important de leur développement. Dans ce sens, un **projet de développement économique régional** initié par l'État peut avoir un impact positif sur l'emploi.

Certains facteurs contribuent à ce qu'un projet de développement économique régional soit efficient. De notre revue de littérature, nous retenons, en premier lieu, qu'un projet de développement économique régional devrait chercher avant tout à répondre aux besoins spécifiques des régions auxquelles il s'adresse, au lieu de copier les stratégies déployées dans les régions à succès. D'une part, un projet de développement économique doit aider les entreprises à créer des emplois et, d'autre part, s'assurer que les chômeurs y ont accès, que des mesures améliorent l'employabilité (ex. : par la formation) ou encore, que des emplois de qualité sont offerts afin que la main-d'œuvre qui a quitté la région revienne. En somme, pour qu'un projet de développement économique ait un impact sur l'emploi régional, on doit considérer à la fois les besoins des entreprises et ceux de la main-d'œuvre, ce qu'on appelle ici : **la prise en compte du marché interne du travail**.

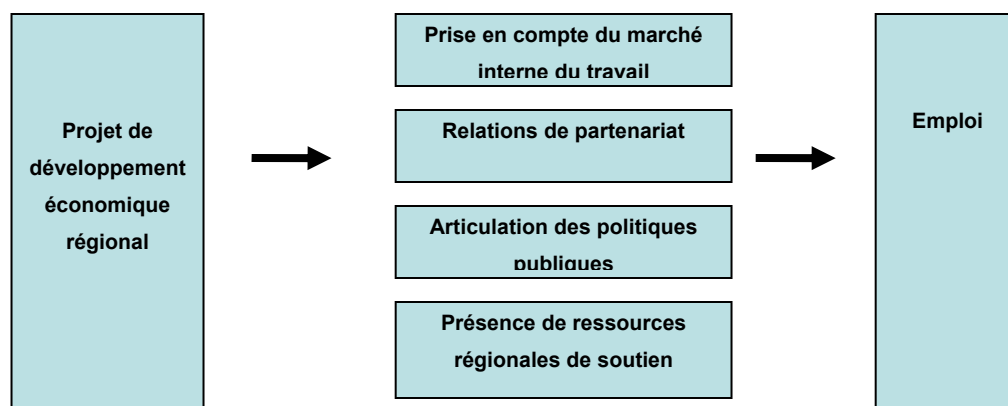
Dans la littérature, l'engagement des acteurs locaux ou régionaux est un gage de succès. La concertation des acteurs locaux ou régionaux serait cependant garante de meilleurs résultats,

c'est pourquoi notre modèle identifie **les relations de partenariat** comme étant une autre composante du développement économique régional.

Un projet de développement économique régional peut avoir un impact positif sur l'emploi dans la mesure où d'autres politiques publiques ou d'autres programmes y sont articulés et surtout, ne contrecarrent pas les efforts entrepris. C'est pourquoi nous examinons la question de **l'articulation des politiques publiques**

La littérature fait abondamment référence aux institutions de recherche et de formation qui diffusent l'information, forment la main-d'œuvre et favorisent l'innovation. Ces ressources seraient importantes même en l'absence de formes de développement régional bien articulées. La **présence de ressources régionales de soutien** fait donc aussi partie de notre modèle.

Modèle exploratoire



Méthodologie

Notre méthodologie repose sur des entretiens semi-dirigés effectués auprès de 94 personnes dont la plupart participent à la mise en oeuvre de créneaux d'excellence dans le projet ACCORD. Nous avons eu accès à des interlocuteurs de premier ordre qui ont été très généreux de leur temps et de leur propos; la richesse des résultats en fait foi. Les entrevues ont duré, en moyenne, 1 h 24 minutes. Elles se sont déroulées du 9 mars au 29 mai 2006. L'utilisation de données secondaires (ex. : documentation du projet ACCORD, articles de presse, sites Internet) a permis de compléter et d'enrichir l'information.

La présente recherche couvre cinq régions périphériques du Québec : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les créneaux d'excellence de notre étude représentent des secteurs économiques importants dans ces régions, il s'agit des huit créneaux suivants : *Techno-mines souterraines*, *Systèmes de construction en bois*, *Valorisation de la tourbe et technologies agroenvironnementales*, *Ingénierie de procédés industriels miniers et métallurgiques*, *Éolien*, *Récréotourisme santé/nature*, *Transformation de l'aluminium*, *Ressources, sciences et technologies marines*.

Nombre de répondants par région et créneau.

Région/Créneau	Nombre	Région/Créneau	Nombre
Abitibi-Témiscamingue		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
Techno-mines souterraines	14	Récréotourisme santé/nature	9
Systèmes de construction en bois	8	Énergie éolienne	9
Bas-Saint-Laurent		Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine & Côte-Nord	
Valorisation de la tourbe et technologies agroenvironnementales	9	Ressources, sciences et technologies marines	22
Côte-Nord		Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Ingénierie des procédés industriels miniers, et métallurgiques	10	Transformation de l'aluminium	9
Général	4	TOTAL	94

Contenu du présent document

Le présent document commence par une brève mise en contexte historique de la région concernant le projet ACCORD et se termine par une synthèse et conclusion. L'analyse du créneau comprend trois parties. La première partie concerne l'Entente ACCORD 1, c'est-à-dire l'entente qui statue officiellement la composition des créneaux reconnus à la région dans le projet ACCORD, ainsi que les critères qui ont guidé ce choix. Cette partie présente également les membres du comité régional ACCORD qui ont participé à cette sélection et qui ont la responsabilité de veiller au développement des créneaux identifiés. Cette première partie vise à connaître de quelle façon le projet ACCORD s'est articulé dans les régions.

La deuxième partie décrit la démarche du créneau sélectionné dans le projet ACCORD. Dans cette deuxième partie, après avoir retracé ses événements marquants, nous présentons le

créneau (définition, contenu, objectifs), les acteurs qui participent à son développement, la stratégie et le plan d'action qui sont élaborés (en date de l'analyse de nos résultats, soit à l'automne 2006), les investissements nécessaires à sa réalisation, les objectifs d'affaires et les cibles en matière d'emploi. Cette deuxième partie a pour but de mieux comprendre la nature du créneau, les objectifs qui sont poursuivis et les moyens qui ont été pensés par les participants pour les atteindre.

La troisième partie expose les résultats sur la prise en compte du marché interne du travail, l'articulation des politiques publiques, la présence des organismes de soutien, les relations de partenariat, ainsi que les autres aspects évoqués par les participants. Cette partie vise à vérifier dans quelle mesure ces éléments identifiés comme étant des composantes du développement économique régional, le sont effectivement dans le projet ACCORD, et si l'on a omis des aspects importants. La composante « prise en compte du marché interne du travail » est plus élaborée que les autres. En fait, pour évaluer les besoins des employeurs et les préoccupations envers la main-d'œuvre, il était nécessaire de présenter d'abord ce marché du travail. Ainsi, sous le volet *Demande de travail*, on trace un portrait des entreprises du créneau, on fait état des principales problématiques (ex. : au niveau de la concurrence, des coûts de production, des technologies, etc.) et des besoins que les entreprises ont exprimés lors des entretiens. Sous le volet *Offre de main-d'œuvre*, nous exposons les caractéristiques des emplois du créneau ainsi que les préoccupations en matière de main-d'œuvre (ex. : pénuries).

Précisions

Dans le présent document, les références aux citations ont été masquées et il n'y a pas d'identification possible du sexe de la personne interrogée afin d'assurer la confidentialité de l'origine des propos. Toutes les citations proviennent des participants à notre enquête. Les seules modifications au contenu des citations se rapportent à la grammaire.

Acronymes, abréviations et symboles

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
AEC	Attestation d'études collégiales
ATR	Association touristique régionale
BAPE	Bureau d'audiences publiques en environnement
CLE	Centre local d'emploi
CPMT	Commission des partenaires du marché du travail
CRCD	Conseil régional de concertation et de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
D.E.C.	Diplôme d'études collégiales
D.E.P.	Diplôme d'études professionnelles
ETS	École de technologie supérieure
GE	General Electric Compagny
MAMR	Ministère des Affaires municipales et des Régions
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et Recherche
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
SADC	Société d'aide au développement de la collectivité
SGF	Société générale de financement du Québec
SRC	Station Radio-Canada
UQAM	Université du Québec à Montréal
ZEC	Zones d'exploitation contrôlées

Symboles :

KWh	Kilowatt/heure
G	Milliard
K	Millier
M	Million

6.	LA GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1
6.1	Entente ACCORD 1	3
6.2	Créneau Éolien	8
6.2.1	Projet ACCORD	16
6.2.1.1	Critères de sélection du créneau	16
6.2.1.2	Définition du créneau	17
6.2.1.3	Objectifs poursuivis	18
6.2.1.4	Stratégie et plan d'action	19
6.2.1.5	Objectifs d'affaires anticipés	20
6.2.1.6	Composition du comité de créneau	21
6.2.2	Composantes du développement économique	22
6.2.2.1	Marché interne du travail	22
A)	Demande de travail	22
6.2.2.1.1	Portrait des entreprises du créneau	22
6.2.2.1.2	Problématiques particulières	24
6.2.2.1.3	Besoins des entreprises	34
B)	Offre de main-d'œuvre	36
6.2.2.1.4	Caractéristiques des emplois	36
6.2.2.1.5	Préoccupations en matière de main-d'œuvre	39
6.2.2.2	Articulation des politiques publiques	45
6.2.2.2.1	Changement de gouvernement	45
6.2.2.2.2	Démarche du projet ACCORD	46
6.2.2.2.3	Harmonisation avec les autres régions	47
6.2.2.3	Importance des organismes de soutien	48
6.2.2.3.1	Rôle dans le projet ACCORD	49
6.2.2.4	Relations de partenariat	52
6.2.2.4.1	Conflits intrarégionaux	52
6.2.2.4.2	Concertation entre entreprises	54
6.2.2.5	Autres composantes	54
6.2.2.5.1	Vision à long terme du gouvernement	54
6.2.2.5.2	L'importance de l'État	55
6.2.2.5.4	Mesures spécifiques	57
6.2.3	Synthèse & conclusion	58

6. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

L'économie de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est liée beaucoup aux secteurs suivants : la forêt, l'agriculture, la pêche et le tourisme, des secteurs à forte concentration saisonnière. À la fin de l'hiver, le taux de chômage grimpe d'au moins 10 points de pourcentage. Par exemple, en septembre 2005, il était de 13,1 % alors qu'il était de 24,5 % en avril 2005, cinq mois plus tôt. La région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine détient encore le taux de chômage le plus élevé malgré une amélioration de sa situation ces dernières années. En guise de comparaison, pour l'ensemble du Québec, les taux de chômage des mois de septembre et d'avril 2005 étaient respectivement de 7,6 % et 8,5 %². L'écart entre les taux de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de l'ensemble du Québec est donc impressionnant.

Devant un taux de chômage persistant de plus de 20 % dans la deuxième moitié des années 1990 et le plus bas niveau de l'indice des disparités régionales de développement, le gouvernement du Parti québécois lançait, en novembre 1999, un plan majeur de relance de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Une somme de 49 M\$ fut injectée dans l'économie régionale pour diversifier l'économie, soutenir les projets économiques, accélérer les travaux d'infrastructures, etc. En novembre 2000, le gouvernement ajouta 15 M\$ en mesures fiscales pour la région, visant les secteurs éolien et maritime.

La *Stratégie de développement économique des régions ressources* de mars 2001³, constitue pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, la deuxième phase de ce plan de relance, avec une aide supplémentaire de 97 M\$. En plus des mesures fiscales habituelles que l'on retrouve dans toutes les régions ressources (impôt zéro pour les PME manufacturières, crédit d'impôt remboursable de 40 % pour les nouveaux employés dans le domaine de la 2^e et 3^e transformation), la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine bénéficie d'une bonification du crédit d'impôt remboursable pour la production d'énergie éolienne. Dans les mesures budgétaires, une somme de 8,4 M\$ est consacrée au développement de créneaux d'excellence et à l'économie du savoir.

² Données tirées de STATISTIQUE CANADA. 2006. *Revue chronologique de la population active 2005*. Numéro 71F0004XCB au catalogue.

³ MFQ et MREQ. 2001. *Stratégie de développement économique des régions ressources – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : un maillon essentiel de notre économie*. Québec : Gouvernement du Québec.

On retrouve un soutien au développement touristique des Îles-de-la-Madeleine, notamment par le biais d'un nouveau lien maritime de type croisière entre Montréal-Chandler et les Îles-de-la-Madeleine. Plusieurs projets touchent l'industrie forestière et l'exploration minière. On améliore le financement des PME et on met en place un fonds de création d'emplois municipaux pour des projets récréotouristiques ou environnementaux.

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le projet ACCORD ne se dissocie pas du *Plan de relance* et de la *Stratégie de développement économique des régions ressources* dont on vient brièvement de parler. Selon un intervenant, le projet ACCORD est même « né en Gaspésie ». Voici l'historique du projet ACCORD raconté par l'un de ses acteurs :

« En fait, ça a commencé dès 1998. En septembre 1998, on avait rencontré le premier ministre d'alors, qui était M. Bouchard, parce que notre région était dans de très grandes difficultés économiques. Elle l'est encore, mais elle l'était encore plus à ce moment-là. On a dit : écoutez M. Bouchard, ça serait important que vous ayez une attention particulière pour notre région et que vous nous donniez des moyens particuliers parce que les moyens qui sont donnés aux régions du Québec actuellement, ce sont les mêmes partout, et chez nous, ça n'a pas d'effets. On lui a apporté des exemples très concrets où des programmes qui étaient censés aider les entreprises étaient, pour nous, inaccessibles, soit que la mise de fond était difficile à trouver pour certains entrepreneurs, soit que les programmes n'allaient pas aider les petites entreprises comme on peut en développer ici, etc., etc. Donc, on lui a dit que ça ne marchait pas, que les programmes n'étaient pas adaptés à notre réalité et tout ça, alors on l'a convaincu de nommer M. Landry en charge d'un comité de travail pour élaborer avec la région, sous une proposition de la région, une stratégie de diversification de l'économie régionale. Et cette stratégie s'est élaborée sur la base de six chantiers particuliers : le récréotourisme; la ressource marine, comprenant la biotechnologie, la mariculture, la transformation des produits marins; et aussi les technologies de l'information et des communications, parce qu'on voulait profiter du déploiement d'un réseau de fibres optiques au niveau régional. Pour faire vite, on avait donc un certain nombre de chantiers qui correspondent aujourd'hui à ACCORD, parce qu'en réalité, c'était déjà dans notre vision. Et on a demandé au gouvernement du Québec de nous accompagner financièrement dans des budgets à court terme pour aider l'emploi, des budgets à plus long terme pour aider les entreprises et l'investissement, et aussi des mesures fiscales particulières. Et le gouvernement a accepté et a travaillé avec nous à l'élaboration du *Plan de relance* de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine rendu public en novembre 1999, après un an de discussions et de travail. Et ils ont élaboré, à ce moment-là, une politique fiscale spécifique pour la région de la Gaspésie dans laquelle on retrouvait des mesures fiscales spécifiques pour aider le développement de l'éolien, de la mariculture, des biotechnologies et de la transformation de produits marins. Alors, c'était donc des mesures fiscales qui nous ont été offertes dès novembre 2000, et la stratégie des régions ressources qui

est arrivée par la suite avec (les) créneaux ACCORD est venue confirmer dans le fond tout ça, mais pour le reste des régions du Québec parce que nous, on l'avait déjà. On travaillait déjà comme ça. [...] Et c'est après qu'ACCORD est arrivé. Mais pendant tout ce temps-là, nous, on était en démarche ACCORD depuis un bon bout de temps. »

6.1 Entente ACCORD 1

En décembre 2002, quatre créneaux d'excellence ont été officiellement reconnus à la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dans le cadre du Projet ACCORD⁴ : les Ressources, sciences et technologies marines, le Récréotourisme (grande nature, aventure, culture et tourisme de santé), l'Éolien et les Produits forestiers (à valeur ajoutée).

En ce qui concerne le créneau **Ressources, sciences et technologies marines**, il s'agit d'un créneau coleader avec les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est encore aujourd'hui une région où la pêche demeure une activité importante en termes de revenus et d'emplois. La région dispose également d'entreprises liées aux technologies marines, à la construction et réparation de bateaux, à l'aquaculture. Ce créneau est étudié de façon particulière dans cette recherche sous le titre : Le Québec maritime.

Le créneau **Récréotourisme santé/nature** a été évalué comme étant un créneau leader. L'industrie touristique est, sans contredit, un apport important pour l'économie de cette région. Les paysages de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, l'observation des phoques, la motoneige, la présence importante de parcs et de réserves en font une destination touristique recherchée. Ce créneau est examiné de façon particulière à la section 4.2 de ce chapitre.

L'**Éolien** est un créneau en émergence pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. On a fait part précédemment que le gouvernement avait privilégié la région pour la fabrication d'éoliennes. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine possédait déjà deux parcs d'éoliens de 76 éoliennes à Cap-Chat et de 57 éoliennes à Matane à la fin des années 1990. Ce créneau a fait l'objet d'une analyse distincte.

⁴ ACCORD GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE. (s.d.) *Devenir maître de son développement en misant sur ses créneaux d'excellence : La force des régions*. Dépliant d'information, MDEIE, Société générale de financement, Collection Briller parmi les meilleurs, Québec : Gouvernement du Québec.

Finalement, le créneau **Produits forestiers à valeur ajoutée**, considéré comme créneau en évaluation, vise à trouver des produits de niche pour le sapin baumier et le peuplier faux tremble, des essences d'arbres que l'on retrouve abondamment en Gaspésie. La Gaspésie fait partie des régions forestières du Québec.

6.1.1 Critères de sélection des créneaux

Comme la citation précédente le précisait, les créneaux d'excellence de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont été identifiés à l'époque du *Plan de relance*, mais la question que l'on se posait à l'époque n'était pas liée à un positionnement sur la scène internationale, mais plutôt à un positionnement par rapport aux autres régions du Québec. Voici la réflexion qui a précédé l'identification des créneaux d'excellence :

« Dans quoi pourrait-on être les meilleurs au Québec? Dans quoi pourrait-on dire que nous, on contribue au Québec? Ce n'est pas vrai que c'est dans les forêts, même si on a une économie fondamentalement basée sur les forêts, ce n'est pas dans les forêts qu'on se distingue. On est loin du Saguenay-Lac-Saint-Jean là-dessus, on est loin de l'Abitibi, [...] même loin de la région de Québec, en réalité. Donc, pour ce qui est de notre forêt, ce n'est pas un créneau d'excellence pour nous. Ce que sont nos créneaux d'excellence, ce qu'on a développé, c'est autre chose.

Quand on a regardé notre singularité, on a dit : où est-ce qu'on peut être les meilleurs au Québec? Alors, on a identifié trois champs. On a dit : le récréotourisme, je pense qu'on a une vaste région touristique, pas tellement vaste en termes de territoire, mais vaste en termes d'activités. Tu as la mer, tu as la montagne, tu as les îles, tu as beaucoup d'attraits, beaucoup de capacité de développement touristique, et le (volet) santé nature, grande nature, c'était vers là qu'on voulait aller. Et on avait déjà désigné ça comme un créneau d'excellence pour nous en misant sur nos forces, le système productif qui existait déjà, et la notoriété dont notre région bénéficiait. Ça été la même chose au niveau de la mariculture, ça été la même chose au niveau des biotechnologies et des ressources marines. La région de la Gaspésie, indépendamment du Québec maritime, juste la Gaspésie et les Îles administratives, on est pour 80 % de la production du Québec de poissons, de produit marin. [...]

Ce créneau-là (l'éolien), on l'a identifié par absence. C'est qu'il n'y a personne qui s'en occupait et on était les seuls à avoir des éoliennes sur notre territoire, c'est-à-dire à Cap-Chat. C'était ici qu'il y avait eu les premières expériences éoliennes, à Cap-Chat, avec la grande Éole, et on avait des petites entreprises qui commençaient à se spécialiser dans ce domaine. Le groupe Ohméga, le groupe Delta. On avait des entrepreneurs qui commençaient à s'intéresser beaucoup au domaine éolien et on savait qu'il y avait des projets à Murdochville, on savait qu'il

y avait des projets dans l'air. Donc, on a dit : on va occuper un champ. Il n'est pas occupé par personne. On n'est pas plus fou que d'autres. Donc, c'est là qu'on a dit qu'on allait occuper ce champ-là. »

Lorsque le projet ACCORD est arrivé, la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a fait rapidement consensus sur les créneaux qu'elle voulait développer. Le comité régional était déjà formé et les études de prospection et de prospectives étaient déjà effectuées :

« Et ensuite, il y a eu des discussions pour la mise en place du comité ACCORD. Comme on avait largement travaillé, pour nous, c'est devenu comme naturel. On n'a pas eu besoin de beaucoup de réunions pour dire dans quoi on s'en allait. C'était une belle période, parce qu'on a fait rouler les choses rapidement ici en Gaspésie. Rapidement, on s'est entendu sur trois créneaux avec le secteur forestier qui était un créneau en évaluation. On parlait de sapins baumiers, peupliers, trembles, et finalement, ça ne s'est pas concrétisé, mais pour ce qui est des ressources techniques marines, de l'éolien et du récréotourisme, on a fait rapidement consensus régional autour de ça. »

Selon ce même intervenant, l'idée même des créneaux d'excellence et des systèmes productifs locaux provient des acteurs de la Gaspésie et du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) qui s'intéressaient dès cette époque à ces concepts :

« Dans le fond, c'est le CRCD qui était la bougie d'allumage de tout ça, avec les chambres de commerce, avec la table des préfets, et c'est beaucoup nous, qui avons mis de l'avant ces idées-là de créneaux d'excellence, de diversification de l'économie par les créneaux d'excellence, de regarder notre développement plus par l'angle de la filière industrielle, de la filière productive, d'aller chercher les centres de recherche, les centres de formation. [...] Donc, ç'a été exactement comme ça qu'on a travaillé, nous, ACCORD. »

6.1.2 Objectifs d'affaires

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, contrairement à ce que l'on a vu précédemment dans les autres Ententes ACCORD 1, les retombées économiques ont été chiffrées dès l'identification des créneaux d'excellence, sous condition d'être ultérieurement précisées dans le cadre de l'Entente ACCORD 2. Des prévisions qui étaient très optimistes :

Pour le créneau **Ressources, sciences et technologies marines** :

- Croissance du nombre d'emplois à temps plein de 2 500 à 4 000 d'ici 5 ans;
- Augmentation de la valeur des activités économiques du créneau de 40 % d'ici 5 ans et possibilité de doubler les activités de recherche et développement au cours de la même période;

- Maintien du niveau des exportations de 80 % du volume de production;
- Augmentation de 25 % du nombre d'entreprises, principalement en aquaculture et en biotechnologie d'ici 5 ans.

Pour le créneau *Récréotourisme santé/nature* :

- Création de 1 160 emplois au cours des cinq prochaines années et consolidation des emplois présents;
- Retombées de 250 M\$;
- Augmentation de 10 % du nombre d'entreprises.

Pour le créneau **Éolien** :

- Création de 1000 emplois directs, dont 10 % en recherche et développement;
- Augmentation du PIB du Québec de 200 M\$;
- Création d'une véritable filière industrielle éolienne au Québec.

La date de signature de l'Entente ACCORD 2 comprenant l'élaboration de plans d'action pour chaque créneau était fixée à mai 2003⁵.

6.1.3 Comité ACCORD

« (les fermetures d'entreprises) Ça a commencé à frapper dur à partir de 1996, 1997, 1998. Et là, le mieux qu'on pouvait faire, [...] c'était de limiter la vitesse à laquelle on reculait. [...] Il y a eu une espèce d'appel à tous qui a été lancé initialement par M. Bouchard, le premier ministre de l'époque, et tout de suite après, par M. Landry. [...] Alors là, dans l'appel à tous, on sentait que le gouvernement avait mis à contribution tout son appareil. Au départ, c'était son appareil socio-économique, surtout du côté provincial et appuyé par le fédéral, mais là, on a senti que toutes les idées étaient les bienvenues. »

Le gouvernement du Parti québécois s'est intéressé de près au *Plan de relance* de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Dans les pages suivantes, on verra, dans quelle mesure, tout semblait possible à cette époque. Devant cette perspective, il fut alors assez facile de réunir les acteurs régionaux pour travailler d'un commun accord. Le ministre Bernard Landry était président du comité de relance et s'est même occupé personnellement de solliciter la participation des principaux acteurs de la région. Il a été très présent dans la région :

⁵ ACCORD Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 2002. *Entente ACCORD 1*.

[Http://www.MDEIE.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/accord/entente_gaspesie.pdf](http://www.MDEIE.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/accord/entente_gaspesie.pdf),

décembre. (Page consultée le 5 mars 2006).

« Monsieur Jean Charest n'est pas venu ici une fois. Ça fait 3 ans. Landry venait quasiment tous les mois. C'était une autre histoire. Quand on ne sait pas lire, on n'a rien qu'à regarder (rires), on comprend pareil. »

Le Tableau 1 présente les membres du comité régional ACCORD en date du 16 février 2006. On remarque que les trois principaux créneaux de la région sont bien représentés par les dirigeants d'entreprises, même si certains de ceux qui siégeaient au comité régional ACCORD à son origine ont quitté le bateau depuis. Les principaux organismes de soutien y sont également présents et sont représentés par des membres influents.

Tableau 1. Comité régional ACCORD, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en date du 16 février 2006.

Nom	Organisme, secteur de spécialité
ARSENAULT, François	FABRICATION DELTA
BOURDAGES, Évangéliste	GROUPE OMHÉGA
BOUCHARD, Eugène	Président du Comité ACCORD
DUCHESNEAU, Lucille	HOTEL MOTEL FRANCIS
LEBLANC, Camil	ENTREPRISES LÉO LEBLANC INC.
LEBLANC, Jacques	LEBLANC, BOURQUE, ARSENAULT, MARIN
LELIÈVRE, Roch	P.D.G. de LELIÈVRE, LELIÈVRE ET LEMOIGNAN
MAMELONET, Georges	LA MAISON DU PÊCHEUR
OUELLET, Yannick	Chef consultant
MALO, Chantal	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT
SAMUEL, Renaud (président)	MARINARD MARINARD BIOTECH
VIGNEAU, Diane	LE PETIT CAFÉ ET CHEZ DIANE
Personnes-ressources	
JONCAS, FRANÇOISE	MDEIE, Directrice régionale
COTTON, Marie-Jeanne	SERVICES QUÉBEC, Responsable régionale
PARENT, Michèle	MAPAQ – PÊCHES, Directrice régionale par intérim
DUFOUR, Steve	INVESTISSEMENT QUÉBEC, Directeur
GROLEAU, Marc	EMPLOI-QUÉBEC, Directeur régional
SCANTLAND, Gilbert	CRÉ GASPÉSIE –ÎLES-DE-LA-MADELEINE, Directeur général

6.1.4 Missions commerciales

Comme d'autres comités régionaux ACCORD, certains membres du comité régional ACCORD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont pu participer à une mission économique. Ils sont allés en Écosse et en Irlande, constater de visu le succès de régions qui étaient auparavant aux prises avec un taux de chômage de l'ordre de celui de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qui sont maintenant en pénurie d'emplois. Comme ailleurs, cette expérience a eu un impact positif sur la mobilisation des acteurs régionaux.

6.2 Créneau Éolien

Plusieurs événements ont marqué le développement du créneau *Éolien* ces dernières années. En novembre 2000, le gouvernement du Québec adoptait des mesures fiscales spécifiques à la région pour développer le créneau et permettant aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt de 40 % sur la masse salariale. En 2004, Hydro-Québec dévoilait les gagnants de son premier appel d'offres visant l'achat de 1 000 mégawatts (MW) d'énergie éolienne. Dans cet appel d'offres, 60 % des dépenses d'investissements et de construction associées à la mise en production de parcs éoliens devaient provenir de la région de la Gaspésie et de la MRC de Matane. Le premier appel d'offres prévoyait la mise en production de huit parcs d'éoliennes de 2006 à 2012.

Un deuxième appel d'offres pour l'acquisition de 2 000 MW d'énergie éolienne a été également lancé le 31 octobre 2005 par Hydro-Québec Distribution. Cette fois-ci, le pourcentage de 60 % des dépenses globales est élargi à l'ensemble du Québec, mais 30 % des dépenses reliées au coût des éoliennes doivent être réalisées dans la région de la Gaspésie et la MRC de Matane. Les projets qui prévoient une participation directe des communautés locales et autochtones seront favorisés. Les soumissionnaires sont assurés d'un prix de revient pour une période de 25 ans et les mises en service de ces nouveaux parcs s'échelonneront de 2009 à 2013.

Cinq cents mégawatts d'électricité sont également fournis dans le cadre d'ententes gré à gré entre des promoteurs et Hydro-Québec Distribution. Il en est ainsi des deux parcs d'éoliennes de l'entreprise 3Ci situés sur les monts Copper et Miller à Murdochville en Gaspésie et mis en

service en 2005. Dans le cadre de *La Stratégie énergétique du Québec 2006-2015*⁶, le gouvernement du Québec prévoit aussi l'ajout d'un bloc de cinq cents mégawatts d'électricité en provenance de l'énergie éolienne, réservé aux communautés et aux Autochtones. En tout, il s'agit d'au moins 4 500 MW d'énergie éolienne qui sera produite d'ici 2015, soit plus de 10 % de la capacité actuelle de production d'Hydro-Québec. Au moment d'écrire ces lignes, l'énergie éolienne fait partie de l'actualité quotidienne.

Retombées économiques

La question des retombées économiques de l'industrie éolienne est au cœur de l'important débat qui se joue dans les médias, à l'heure où les négociations des grandes entreprises avec les propriétaires fonciers s'accroissent, étant donné l'échéance du dépôt des soumissions qui s'approche pour l'appel d'offres de 2 000 MW d'Hydro-Québec. Il apparaît pertinent de résumer ici les principaux éléments du débat et de présenter l'opinion des personnes rencontrées :

« On est en train de coloniser la Gaspésie avec les parcs éoliens. Le mot colonisation, c'est-à-dire à peu près la même chose que le fer de la région de Sept-Îles qui a été vendu 1 cenne par Duplessis dans les années 60. Les gens sont en train de se réveiller, pis c'est une maudite bonne chose. »

Plusieurs remettent en question les sommes d'argent attribuées aux propriétaires fonciers et les municipalités par les entreprises exploitant les parcs d'éoliennes, si on les compare aux revenus que celles-ci génèrent et aux sommes consenties aux propriétaires ontariens. Par exemple, les dédommagements liés à une éolienne se chiffrent à 2 000 \$ par année et 400 \$ pour l'installation, alors qu'une éolienne peut rapporter 200 000 \$ par année⁷. À l'émission télévisée *La Facture* du 28 novembre 2006, on a estimé que les Ontariens recevaient plus du double des redevances : 6 500 \$ en Ontario contre 3 000 \$ au Québec⁸. Au total, on fait mention d'une retombée maximale pour la région de 2 % des revenus des promoteurs.

⁶ MRNF. 2006. *L'Énergie pour construire le Québec de demain : La Stratégie énergétique du Québec 2006-2015*. Québec : Gouvernement du Québec.

⁷ TURCOTTE, C. 2005. « Pour que l'éolien profite aux régions ». *Le Devoir*, Économie, mardi 20 septembre, B1.

⁸ PRESSE CANADIENNE. 2006. « Parc éolien : beaucoup plus payant en Ontario qu'au Québec ». *Le Soleil*, Actualités, lundi 27 novembre, 11.

Pour certains, cette situation est inacceptable alors que les propriétaires terriens, les municipalités et les agriculteurs sont aux prises avec des servitudes et obligations :

« [...] une dégradation des paysages et de la qualité de vie qui hypothéquera l'avenir des régions hôtes. Les seuls qui vont profiter de ce nouvel eldorado, ce sont les grandes compagnies privées comme Immergex, SkyPower, Boralex, Northland Power, Transcanada, etc. »⁹

Mais pour l'auteur des lignes précédentes, les municipalités et les municipalités régionales de comté n'ont pas les outils qu'il faut pour s'organiser et assurer un partage plus équitable de cette richesse, d'autant plus que des conflits d'intérêts font surface : certains maires, qui doivent approuver la venue d'éoliennes dans leur municipalité, sont en même temps, sont approchés par les promoteurs pour installer des éoliennes ou des tours de mesures du vent sur leurs terres. Une ancienne mairesse travaillait même pour l'une de ces entreprises¹⁰.

Les municipalités demandent de plus en plus aux promoteurs des redevances ou un pourcentage sur les revenus ainsi qu'une part de propriété dans le projet; elles exigent aussi d'avoir leur mot à dire sur l'emplacement et le nombre d'éoliennes qui seront installées. Des actions s'organisent. Des projets de développement, notamment celui de l'installation de 134 éoliennes construites dans les municipalités de Rivière-du-Loup par la compagnie SkyPower, ont fait l'objet d'une enquête du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)¹¹. Le BAPE a rejeté le projet de SkyPower en raison des retombées insuffisantes et des risques qu'il soulève pour le paysage, la faune ailée, le climat sonore, l'agriculture et du fait qu'il n'avait pas l'appui de la communauté¹². En novembre 2006, le BAPE a aussi demandé au groupe Axor, qui détient le parc d'éoliennes Le Nordais à Cap-Chat et Matane, de revoir son projet de parc éolien de 25 à 50 éoliennes dans la municipalité de Saint-Ulric près de Matane afin de le « rendre plus

⁹ BOUCHARD, R. 2006. « L'éolien ne sauvera pas les régions! ». *Le Soleil*, Éditorial, lundi 16 octobre, 18.

¹⁰ DUCHESNE, P. 2006. « Développement éolien : des maires dans le vent ». *Radio-Canada.ca*. Édition de l'Est du Québec, www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2006/11/22/010-maires-redevances-eolien.asp. Mise à jour le jeudi 23 novembre, 9 h 27.¹¹ GAGNÉ, J.-P. 2006. « Le succès de l'éolien requiert une gestion avisée des projets ». *Les Affaires*, Actualité et analyse, samedi 22 juillet, 10.

¹² NORMAND, F. 2006. « L'acceptation sociale sera au coeur du développement éolien : l'opposition du BAPE au projet SkyPower dans la MRC de Rivière-du-Loup risque de créer un précédent ». *Les Affaires*, Actualité et analyse, samedi 11 novembre, 23.

socialement, écologiquement et économiquement acceptable aux citoyens de ce territoire »¹³. Dans la petite localité de Baie-des-Sables, une quarantaine de personnes ont manifesté leur mécontentement lors de l'inauguration du parc de 73 éoliennes de Cartier Énergie, le 1er décembre 2006.

Des projets communautaires se pointent à l'horizon. Par exemple, le projet communautaire de 9 MW de la vallée de la Matapédia en Gaspésie prévoit 5 000 \$ par MW aux propriétaires des terres, aux municipalités et à la municipalité régionale de comté de la Matapédia pour un total de 100 000 \$¹⁴. Les Innus de Pessamit sur la Côte-Nord préparent un projet d'un parc d'une centaine d'éoliennes totalisant environ 200 MW en partenariat en parts égales avec la compagnie Northland Power de Toronto¹⁵ :

« Nous, ce qu'on défend depuis des années, c'est le fait qu'on veut de l'éolien communautaire qui serait installé dans la région, que ce qu'on produit comme électricité, l'argent reste chez nous, qu'on puisse, nous autres, prendre l'argent et l'investir où on veut le faire. Parce qu'à l'heure actuelle, c'est d'un ridicule achevé, le budget d'une ville. Il n'y a pas de marge de manœuvre du tout. [...] Les retombées pour Murdochville, avec toutes les éoliennes qu'il y a, je pense que c'est quelque chose de l'ordre 22 000 \$ par année, parce qu'un équipement énergétique n'est pas taxable (au niveau municipal) au Québec. C'est merveilleux. Moi, je tiens un garage chez moi et je paie plus cher (de taxes) que si Hydro-Québec a une éolienne dans ma cour. Au niveau du développement régional, ça n'a pas de sens. »

L'entreprise Hydro-Québec ne paie pas de taxes sur ses installations en région et les profits de la vente d'électricité ne reviennent pas aux régions sous la forme de redevances ou autres. Comme c'est une société d'État, les revenus servent à son fonctionnement, mais également à financer les différents programmes du gouvernement. Hydro-Québec vend également son électricité à l'extérieur du Québec. L'apport supplémentaire d'énergie éolienne servira à la vente d'électricité sur le marché d'exportation :

¹³ THÉRIAULT, C. 2006. « Le BAPE demande à Axor de remodeler son projet de parc éolien à Saint-Ulric ». *Le Soleil*, Affaires, mercredi 22 novembre, 47.

¹⁴ THÉRIAULT, C. 2006. « Parc éolien de la vallée de la Matapédia : privé et communautaire coexistent ». *Le Soleil*, Affaires, lundi 30 octobre, 24.

¹⁵ RAMSAY, C.-A. 2006. « Les Innus de Pessamit préparent un projet éolien ». *Les Affaires*, Entreprendre, samedi 4 novembre, 33.

« 4500 mégawatts de grande hydraulité annoncés par Jean Charest la semaine passée, il l'a dit, c'est essentiellement pour l'exportation. On n'a pas besoin, on va en avoir besoin dans 10 ans. »

De plus, on s'interroge sur ce qui restera des retombées économiques sur les régions une fois la mise en production de l'énergie éolienne ou la fin des installations des parcs d'éoliennes. Seulement 3 usines ont vu le jour dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et à Matane depuis le 1^{er} appel d'offres d'Hydro-Québec. Qu'advieront les 465 emplois déjà créés par Marmen, VCI et LM Glasfiber après 2013? Aura-t-on réussi à développer une expertise suffisante pour exporter notre savoir-faire par la suite? Pour l'heure, aucune turbine n'est fabriquée au Québec alors qu'elle représente 70 % du coût des éoliennes. Selon un article du journal *Les Affaires*, en Allemagne, en Espagne et au Danemark, on aurait créé 3,5 emplois année-personne par MW, ce qui représenterait au Québec, si on fait l'équivalence, à plus de 15 000 emplois pour les 4 500 MW prévus! La différence réside dans le fait qu'aucune composante en mécanique et en électricité de la turbine n'est fabriquée au Québec¹⁶. De plus, aucun investissement n'est effectué par les grandes entreprises qui ont bénéficié de l'appel d'offres de 1 000 MW d'Hydro-Québec. Les composantes régionales le sont à travers la sous-traitance :

« Maintenant, ce que j'ai trouvé très décevant là-dedans, c'est que General Electric (GE) sort avec les commandes : zéro investissement. Ils n'ont pas mis d'immobilisation. Ils n'ont pas de pied à terre. Ils n'ont pas mis d'usine, tout en sous-traitance. Il va se créer une richesse ponctuelle qui va peut-être durer 10 ans, mais moi, ma déception, c'est que je crains que, quand on va avoir fini de mettre les 3 000 mégawatts, est-ce qu'on va fabriquer des éoliennes et on va les vendre dans d'autres pays? [...] Mais je veux juste dire que ça n'aura pas des racines solides, c'est ma crainte. Si je me trompe, je vais juste être content parce que pour le moment, oui, il y a des entreprises en Gaspésie, et les gens font bien attention de dire que oui, j'ai engagé lui, j'ai engagé lui, j'ai engagé lui et j'ai engagé lui. Oui, oui. Tu lui as donné un contrat de 2 000 \$, 3 000 \$, 2 000 \$, 3 000 \$. C'est mieux que rien, mais est-ce que ça va changer, est-ce que ça va créer, est-ce que ça va avoir un phénomène d'enracinement? Ça, j'ai des réserves. Alors pour ACCORD, [...] le concept est bon, mais la dynamique n'est pas bonne. »

« Mais il y a 30 % des composantes qui vont provenir d'ici. Ça, ce sont des emplois à long terme. Ça contribue à améliorer notre expertise au niveau de la

¹⁶ COUTURE, G. 2004. « Le Québec doit mieux profiter du développement de l'éolien ». *Les Affaires*, Opinions, samedi 27 novembre, 17.

fabrication. Et peut-être que d'ici 2013, avec toute l'expertise qu'on va avoir acquise, peut-être que là, on va être en mesure de dire : Écoutez, New Hampshire, écoutez Maine, on est capable de vous livrer des éoliennes bien construites à un prix compétitif. Est-ce que ça vous intéresse? C'est ça qu'il faut, être compétitif. C'est ça qu'il faut faire. [...] Il y a une expertise qui va se développer au niveau de la construction. Il y a une expertise qui est en train de se développer au niveau de la caractérisation de la ressource éolienne, des mesures de vent. Il y a plein de différentes expertises. Il y a des entreprises dans la Baie-des-Chaleurs qui sont en train de développer une expertise au niveau des impacts environnementaux reliés à l'éolien. Donc, ces gens-là sont déjà en mesure d'exporter leur savoir-faire. Il y a des gens qui sont en mesure d'exporter des produits qu'ils fabriquent. Il y a une entreprise juste l'autre bord là-bas, le groupe Oméga, qui fabrique maintenant des tours de mesure de vent. Ils sont implantés sur le marché mondial. Ça, c'est excitant. »

Le développement éolien crée de l'emploi surtout en période de construction. Par exemple, Cartier Énergie, qui prévoit installer 73 tours dans la Baie-des-Chaleurs en Gaspésie, créera 150 emplois lors de la construction, mais embauchera seulement 10 personnes pour leur entretien pendant les 21 années d'exploitation¹⁷. À Murdochville, l'installation des éoliennes a permis de créer une centaine d'emplois pour une période de 6 mois, mais elle a surtout permis à la localité de maintenir les commerces à flot, à la suite de la fermeture de la fonderie. Aujourd'hui, c'est une dizaine d'employés permanents qui voient à leur entretien. Au total, on peut prévoir environ 400 emplois pour l'entretien dans la région (1 emploi par 10 MW)¹⁸. Mentionnons que Axor de Montréal, Northland Power de Toronto, 3Ci de Murdochville et SkyPower de Toronto ont conclu des ententes de gré à gré avec Hydro-Québec, sans appel d'offres, et sans obligations concernant les retombées régionales :

« Donc, là-dessus, ceux qui disent ça, ont raison de dire qu'il y a des machines là qui vont être implantées, elles viennent chercher notre énergie et, par la suite, il y a peu d'emplois qui sont créés autour. Nous, on le savait ça, cette démarche-là. On le sait, on en a un parc à Cap-Chat qui est opérationnel depuis 1995 ou 1996, mais ce parc-là n'a jamais créé d'emplois concrets sinon 5-6 emplois d'entretien. Donc, dès le départ, on le savait que c'était comme ça. C'est pour ça qu'on a travaillé, non pas à demander d'installer des machines chez nous, mais plutôt à fabriquer des machines chez nous. C'était ça, notre démarche. »

¹⁷ GAGNÉ, G. 2006. « Baie des chaleurs: Un comité de vigilance pour surveiller l'éolien ». *Le Soleil*, Actualités, lundi 13 novembre, 20.

¹⁸ BARIL, H. 2006. « Éoliennes; développement durable? Manœuvres périlleuses dans le ciel gaspésien ». *La Presse*, La Presse Affaires, samedi 28 octobre, S2.

Bien que ponctuelle, l'implantation d'éoliennes représente une injection importante d'argent dans l'économie locale, de l'ordre de 20 % des investissements, et il faut prévoir que d'autres investissements seront effectués par la suite sur les éoliennes pour améliorer leur rendement :

« C'est quand même beaucoup de roulement d'argent. Une éolienne, c'est trois millions de dollars. Quand tu en as 1 000 à installer, c'est trois milliards. En termes d'investissements, il y a de l'argent. Il y a des routes, il y a des gens qui travaillent. Il y avait 180 personnes qui travaillaient sur le chantier à Murdochville. C'est important durant le temps de la construction. Tu as au moins un 20 % qui sont des retombées locales déjà dans tout projet éolien, juste dans l'installation. Tout le nécessaire, études au préalable, percer des chemins, faire de l'ingénierie, couler le béton, transporter les éoliennes, nourrir tout ce monde-là, etc. Bien 20 % d'un milliard, c'est 200 millions. Ça va vite là. C'est très bien documenté tout ça. Donc, tu as 20 % de retombées locales juste sur l'installation des machines éoliennes. Après ça, tu as quand même un certain nombre d'emplois qui sont créés autour de ça pour l'entretien. Et, par la suite, tu as éventuellement, et les gens semblent oublier que tu viens de harnacher, tu viens de te donner un gisement éolien qui est exploité. [...] Tu as des lignes électriques, tu as donc des infrastructures que tu peux améliorer pour qu'elles soient plus performantes. C'est ça qui se passe en Europe actuellement. Il n'y a pas de cimetière d'éoliennes en Europe. Il n'y a que des éoliennes qu'on renouvelle. On change la boîte en haut et on lui met une meilleure boîte. On change la tour parce qu'il y a de meilleures tours. On change les pales parce qu'il y a de meilleures pales. Donc, il y a toute une industrie qui va tourner autour de ça. »

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Matane, on ressentait déjà les effets des investissements de l'éolien sur l'économie, ne serait-ce qu'en fonction du faible taux de vacances dans l'immobilier, une première depuis plus de 20 ans :

« Les nombreux chantiers éoliens en Gaspésie ont contribué à une hausse de 15 % du volume de travail du secteur génie civil et de la voirie en Gaspésie, alors que la moyenne québécoise n'était que de 4 %. Ce coup de fouet se poursuivra en 2006 avec une hausse anticipée de 26 %. Le secteur institutionnel et commercial a augmenté de 15 % et le secteur résidentiel de 22 %. »¹⁹

« C'est la 1re fois que je sens que notre économie est vraiment partie, pis qu'on approche des taux de vacances de zéro dans l'immobilier. Je parle de Gaspé, je parle de Matane, je parle de Rimouski. La région lève. »

« Moi, je suis arrivé à Gaspé en 1971 et il y avait un boom économique et ça a duré jusqu'en 1982. Ce boom économique là, il venait de la vague au Québec où

¹⁹ THÉRIAULT, C. 2006. « L'éolien sauve la mise ». *Le Soleil*, Économie, mercredi 8 mars, C4.

on décentralisait. Et il y avait aussi tous les baby-boomers qui avaient amené un paquet de nouveaux besoins : des polyvalentes et toutes ces choses-là. Et là, le gouvernement a dit qu'il fallait décentraliser un peu. Alors, ça prend un hôpital, un cégep, une polyvalente, ci, ça... Et comme Gaspé était le petit noyau, il en bénéficiait encore davantage. [...] Là, la vague qu'on a aujourd'hui, ce n'est rien comparé à ce qu'il y avait en 1971. Maintenant, je peux juste te dire qu'à Gaspé, il y a cinq ans, il y avait 300 maisons à vendre pour lesquelles il n'y avait pas de preneurs, et si tu avais une que tu avais payée 150 000 \$, tu étais chanceux de la vendre 80 000 \$. Et depuis un an, si tu as une maison de 80 000 \$, tu pourrais la vendre 140 000 \$, et il n'y en a plus à vendre. [...] Quelqu'un me disait que 30 000 \$ par année (de salaire), ce n'est pas beaucoup, mais quand c'est le deuxième qui rentre dans la famille, ça change pas mal les affaires. Alors là, on voit des jeunes qui reviennent un peu, on voit qu'il n'y a plus de maisons à Gaspé, qu'il faut faire un développement résidentiel. Le dernier développement résidentiel à Gaspé, ça fait 20 ans. Et là, il y en a deux en phase (de réalisation) et on a réussi ça avec pas beaucoup de sous, pas beaucoup de sous. »

Quant aux retombées pour l'ensemble du Québec, on fait mention que seulement 3,5 % des profits bruts restent au Québec puisque peu de promoteurs ont leur siège social dans la province. Parmi ceux-ci, TransCanada appartient à un géant de la distribution de gaz naturel basé à Calgary. C'est cette même entreprise qui souhaite, avec Pétro-Canada, construire un port méthanier au Bas-Saint-Laurent. Northland Power est une société torontoise spécialisée dans les centrales électriques. SkyPower est une entreprise ontarienne. En vertu du premier appel d'offres, c'est Cartier Wind Energy qui a obtenu l'exploitation de parcs éoliens de 750 MW et Northland Power pour le reste. Cartier Wind Energy est détenue à 62 % par TransCanada et à 38 % par la société Innergex²⁰. C'est l'entreprise General Electric (GE) des États-Unis qui fabrique les turbines, qui les exporte au Québec, qui sous-traite la fabrication des tours avec Marmen, et les pales avec LM Glasfiber :

« À l'heure actuelle, dans l'éolien, où s'en va l'argent? Il s'en va à Toronto, à New York, je ne sais pas où. C'est General Electric qui a eu un cadeau... Les environnementalistes n'ont pas voulu qu'ils fassent une centrale thermique à Beauharnois. C'est ça que c'est, la réalité. »

Dans un article du journal *Le Soleil*²¹, on fait allusion au fait que les entreprises exploitant les parcs éoliens reçoivent davantage du gouvernement qu'elles ne versent en impôts. Les

²⁰ DESJARDINS, F. 2006. « Qui joue avec le vent? L'éolien suscite la convoitise dans le secteur privé ». *Le Devoir*, Perspectives, samedi 11 novembre, C1.

²¹ STE-MARIE, G. 2006. « L'éolien plus rentable sous Hydro-Québec ». *Le Soleil*, Opinions, lundi 7 août, 17.

rendements des éoliennes au Québec sont supérieurs à ce qu'on retrouve dans plusieurs pays en raison de la qualité des vents.

Certains souhaitent qu'on nationalise le développement éolien; le Québec profiterait directement des investissements au lieu que les profits s'envolent vers d'autres lieux. La nationalisation de l'éolien fait partie d'une résolution récente du Parti québécois et du programme du nouveau parti Québec solidaire.

Cependant, il n'y aurait « pas encore de vent dans les statistiques » selon un article du 28 octobre 2006 du journal *La Presse*. Certes, la situation économique de Matane et de la Gaspésie va mieux qu'avant, mais les emplois dans l'industrie éolienne ne seraient pas encore suffisants pour influencer les statistiques du marché du travail²² :

« Mais globalement, il n'y a pas d'emplois qui ont été créés en Gaspésie avec un milliard de dollars. Un milliard d'investissements et il y a quoi? 500 emplois? C'est ridicule. Un milliard en tourisme et on va créer un demi-million d'emplois. C'est sûr. 300 millions à la Gaspésie et 0, pas d'emploi. Rien. C'est une catastrophe totale. Je ne parlerai pas trop, mais c'est ça que c'est. Pourtant, c'est une catastrophe annoncée. On l'a dit, on l'a répété. On l'a dit à tout le monde. »

6.2.1 Projet ACCORD

Cette partie décrit la démarche du créneau *Éolien*. Elle commence par les critères de sélection du créneau, suivie par une définition du créneau, de la présentation des objectifs poursuivis, de la stratégie et du plan d'action, des objectifs d'affaires anticipés et finalement, des membres du comité.

6.2.1.1 Critères de sélection du créneau

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le créneau *Éolien* avait été identifié bien avant le projet ACCORD. Lors du *Plan de relance* de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de 1999, on songeait déjà au créneau *Éolien*. La région possédait des parcs éoliens sur son territoire à Cap-Chat, d'autres étaient en préparation à Murdochville et il y avait quelques entreprises qui s'y intéressaient. Comme l'a indiqué l'un des participants, le créneau *Éolien* a été choisi non pas

²² BARIL, H. 2006. « Éoliennes; développement durable? Pas encore de vent dans les statistiques ». *La Presse*, La Presse Affaires, samedi 28 octobre, S2.

parce qu'il y avait une grande expertise dans le domaine, mais pour occuper une place qu'aucune autre région n'avait encore revendiquée.

On savait par ailleurs que les vents étaient bons dans la région; on pouvait ainsi anticiper d'autres développements éoliens dans le futur. On prévoyait également une forte croissance de cette industrie dans les prochaines années, notamment en raison de l'augmentation des besoins énergétiques, mais également du fait que cette énergie est non polluante et cadre bien avec les discussions qui étaient en cours concernant la réduction des gaz à effet de serre, discussions qui ont précédé le protocole de Kyoto ratifié en 2005 :

« Cette étude de marché là a démontré des chiffres faramineux : 100 milliards de dollars dans les vingt prochaines années du côté nord-est américain seulement. Alors moi, je disais que c'était trop beau pour y croire, que ça n'avait pas d'allure! »

Lors de l'évaluation du potentiel du créneau²³, l'éolien a été considéré comme un créneau émergent pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. On connaissait l'intention d'Hydro-Québec d'aller de l'avant dans son premier 1 000 MW d'électricité éolienne. Le gouvernement du Canada avait aussi montré son intention d'augmenter sa capacité éolienne à 10 000 MW d'ici 10 ans pour respecter l'Accord de Kyoto.

6.2.1.2 Définition du créneau

Selon un document du projet ACCORD, le créneau *Éolien* comprend « [...] toute la chaîne des activités reliées à l'émergence de cette industrie : fabrication des équipements liés à la mesure des vents, production des diverses composantes (tours, pales, nacelles, etc.), fabrication proprement dite et installation des éoliennes et expertise dans la gestion même des parcs éoliens dans des conditions nordiques ». On y indique également que : « L'impact du développement de ce créneau sera structurant s'il appuie notamment sur une activité importante en recherche,

²³ SAMSON BÉLAIR DELOITTE & TOUCHE. 2002. *Projet ACCORD – Évaluation du potentiel du créneau*. Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, session de travail, vendredi, le 1^{er} novembre.

développement et transfert technologique, ainsi que sur la formation continue de ses travailleurs »²⁴.

6.2.1.3 Objectifs poursuivis

Étant donné que la demande d'énergie éolienne est en pleine croissance à l'échelle mondiale, la région poursuivait l'objectif de créer une véritable industrie dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de développer une expertise et par la suite, d'exporter son savoir-faire à l'extérieur du Québec. L'industrie éolienne dans les années 2000 était encore à ses débuts. Il y avait certes déjà de grands joueurs dans le domaine, mais il y avait également de la place pour ceux qui désiraient se tailler une niche.

La niche que visait le créneau *Éolien*, c'était celui du climat nordique. Dans la région de Murdochville, certains problèmes aux éoliennes ont été occasionnés par le givre et le verglas et on savait qu'à des températures très basses, les éoliennes ne tournent plus. C'est dans le Nord-du-Québec qu'ont été repérés les meilleurs vents²⁵. Cette région septentrionale connaît parfois, l'hiver, de très basses températures. D'autres pays dans le monde ont un climat comme celui des régions situées plus au nord du Québec. À l'époque, il n'y avait aucun pays qui détenait une expertise dans l'éolien en climat nordique :

« Quand on n'est pas assez gros pour prendre une part considérable du gros marché, il faut qu'on se trouve une pointe quelque part et qu'on se dise : ça, c'est notre niche. Et il faut la tailler cette niche-là, il faut l'exploiter. Nous, on est chanceux. On a la niche des climats nordiques. On a une situation climatique qui se différencie des autres pays qui fabriquent des éoliennes. Au Danemark, c'est autant au nord qu'ici, mais il y a la mer du Nord qui souffle toujours un beau vent chaud. Ils n'ont pas les problèmes qu'on a. [...] En tout cas, en Islande, Finlande, Norvège, Suède, ils ont des conditions aussi pires que les nôtres, mais ils n'ont pas d'industrie éolienne, ils n'en ont pas à ce moment-ci, peut-être qu'il y a un marché de développement. Il y a la Russie. Les besoins en énergie de la Chine, de l'Inde. [...] Pourquoi ne seraient-ils pas desservis par des éoliennes implantées en Sibérie? Je ne sais pas là. Je dis juste ça comme ça, mais il y aurait des endroits où

²⁴ ACCORD GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE. (s.d.) *Devenir maître de son développement en misant sur ses créneaux d'excellence : La force des régions*. Dépliant d'information, MDEIE, Société générale de financement, Collection Briller parmi les meilleurs, Québec : Gouvernement du Québec.

²⁵ LÉVESQUE, L. 2005. « Le potentiel éolien du Québec est considérable... et souvent éloigné ». *Le Soleil*, Économie, jeudi 23 juin, C1.

on pourrait installer des éoliennes qui bénéficieraient énormément d'un entretien très réduit dans un climat très froid et on pourrait en faire. »

6.2.1.4 Stratégie et plan d'action

Lors des entrevues en avril et mai 2006, la voie éolienne semblait avoir le vent dans les pales grâce aux deux appels d'offres d'Hydro-Québec. Cependant, il n'y avait pas de stratégie, ni de plan d'action officiellement sur la table. L'écriture du projet semblait trop préliminaire pour qu'on reçoive une première version écrite. Pour diverses raisons, le projet ACCORD, qui avait pourtant bien démarré et dont on n'avait dit que du bien, était pratiquement tombé à l'abandon. Voici une courte discussion qui explique l'état de la situation :

M.P. « Alors, par rapport au projet ACCORD, où est rendu l'éolien, le savez-vous? »

Intervenant : La dernière réunion officielle a eu lieu en février 2005. Il y a eu plusieurs péripéties. Au niveau du ministère, il y a eu des changements et il y a eu une période morte, vraiment. Là, le ministère tente de réanimer le dossier. [...] On n'est pas convaincu que l'industrie est encore intéressée, comme je vous disais tout à l'heure, parce que les gens ont remarqué que, quand ils travaillaient sur leur business et qu'ils essayaient de faire des relations avec des donneurs d'offres, peut-être que c'était mieux pour eux, et même peut-être que c'était mieux pour l'industrie en bout de ligne. Alors, ce n'est pas facile ACCORD, ce n'est pas facile.

M.P. Mais où êtes-vous rendus? Est-ce que vous avez réussi à faire un plan d'action?

Intervenant : On a fait un plan d'action. On l'a présenté. [...] et les gens semblaient dire que le plan d'action était peut-être plus dans l'idéologie de l'ancien ACCORD. On a fait aussi le système productif et depuis ce temps-là, on n'a rien entendu. On l'a déposé. On l'avait montré, dans le fond, à des gens qui relèvent des sous-ministres, comme Michel-Marie Bellemarre que vous connaissez sûrement, pour voir s'il était dans le bon format, dans la bonne ligne de pensée, et tout ça, pour voir ses chances de succès lorsqu'on le soumettrait au sous-ministre, mais on ne s'est pas rendu à la prochaine étape. On s'est fait dire qu'il y avait des choses à changer, mais là il y a eu des changements... Le MDERR s'est scindé en deux. Il y a des gens qui travaillaient là-dessus qui sont rendus au MAMR.

M.P. Ça veut dire qu'il y a eu au moins une approbation régionale?

Intervenant : Non. En fait, je pense que c'était pour le soumettre au grand comité ACCORD qu'on faisait cette démarche avec les fonctionnaires. Et ça s'est arrêté là.

M.P. Parce que ce n'est plus évident là. Vous ne saviez pas à l'époque qu'il y aurait un deuxième appel d'offres, qu'il y aurait les autres régions...

Intervenant : Non. On savait qu'il y avait le deuxième appel d'offres qui s'en venait l'an dernier. On pensait que ça allait être 1 000 mégawatts encore. C'était 2 000, avec un échéancier de réalisation très court.

M.P. Alors, j'imagine que ça a eu un impact sur votre projet ACCORD. Non? Ou ce n'était pas lié?

Intervenant : Le projet ACCORD était déjà sur le poumon artificiel. »

6.2.1.5 Objectifs d'affaires anticipés

Lors de la signature de l'Entente ACCORD 1, on anticipait la création d'environ 1 000 emplois reliés au créneau *Éolien* dont 10 % en recherche et développement²⁶. À l'époque, cette estimation était fondée surtout sur le premier appel d'offres de 1 000 MW d'Hydro-Québec²⁷. Selon l'organisme TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles²⁸, les 1 000 emplois prévus se répartissaient comme suit :

- Construction de parcs : entre 200 et 400 emplois;
- Usine de tours (Marmen) : 120 emplois;
- Usine de pales (LM Glasfiber) : 140 emplois;
- Usine d'assemblage de nacelles (Marmen) : 25 emplois;
- Transport de composantes : 50 emplois;
- Autres.

²⁶ ACCORD Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. 2002. *Entente ACCORD 1*.

[Http://www.MDEIE.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/accord/entente_gaspesie.pdf](http://www.MDEIE.gouv.qc.ca/publications/pdf/developpement_regional/fr/accord/entente_gaspesie.pdf), décembre. (Page consultée le 5 mars 2006).

²⁷ BARIL, H. 2005. « Éolien en Gaspésie : la manne sera éphémère ». *Le Droit*, Carrières et Professions, samedi 12 novembre, A51.

²⁸ TECHNOCENTRE ÉOLIEN GASPÉSIE-LES ÎLES. 2005. *Premier appel d'offres de 1 000 MW : les retombées dans le milieu suite à l'implantation des usines et des parcs éoliens... et les espoirs*. Présentation PowerPoint, novembre.

6.2.1.6 Composition du comité de créneau

Le Tableau 2 présente les membres du comité de créneau *Éolien* d'une liste transmise en date du 16 février 2006. On remarque la présence des entreprises existantes à l'origine du créneau telles que Fabrication Delta (tours), le Groupe OmhégA (mesure du vent, raccordement électrique), Éocycle Technologies (génératrices). Les entreprises qui ont créé plusieurs emplois dans le domaine, telles que Marmen située à Matane (fabrication de tours et d'assemblage de nacelles) et LM Glasfiber située à Gaspé (construction de pales), n'en font pas partie. Le TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles qui a joué un rôle important dans les événements entourant la création du créneau *Éolien*, est présent. Les institutions gouvernementales provinciales reliées au développement économique (MDEIE), aux ressources naturelles (MRNF), à l'emploi (Emploi-Québec) et à la formation (Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine) siègent au comité de créneau, de même que la Conférence régionale des élus. La Société générale de financement est aussi de la partie.

Le comité de créneau *Éolien* se distingue de ceux étudiés précédemment par son faible nombre de membres (seulement 10 personnes), et par le fait que les ministères et organismes semblent y siéger à titre de membre à part entière et non comme personnes-ressources.

Tableau 2. Comité de créneau *Éolien*, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, en date du 16 février 2006.

Nom	Organisme, secteur de spécialité
ARSENAULT, François	Président de FABRICATION DELTA
BOURDAGES, Évangéliste	Président du GROUPE OMHÉGA
JONCAS, Françoise	MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION Directrice régionale Bureau de Chandler, New Carlisle et Cap-aux-Meules
SCANTLAND, Gilbert	CRÉ GASPÉSIE –ÎLES-DE-LA-MADELEINE Directeur général
BLAIS, Lorraine	EMPLOI-QUÉBEC Économiste
DESROSIERS, Jean	TECHNOCENTRE ÉOLIEN Directeur

AUGER, Roland	CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE Directeur général
RIVARD, Francine	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC Directrice, coordination du développement en région
DOYON, Philippe	MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES
BASQUE, Mario	ÉOCYCLE TECHNOLOGIES INC. Président

6.2.2 Composantes du développement économique

Cette deuxième partie du document présente les résultats obtenus en regard de la prise en compte du marché interne du travail, de l’articulation des politiques publiques, de l’importance des organismes de soutien, des relations de partenariat, ainsi que des autres aspects évoqués par les participants. Ces éléments font partie des composantes du développement économique régional visant l’emploi, préalablement identifiées lors de l’élaboration des propositions de recherche.

6.2.2.1 Marché interne du travail

Cette section sur le marché interne du travail comprend deux volets : la demande de travail (A) et l’offre de main-d’œuvre (B). Il s’agit de comprendre quelles sont les caractéristiques du marché interne du travail du créneau afin d’évaluer si l’on a pris en compte les besoins des entreprises ainsi que ceux de la main-d’œuvre.

A) Demande de travail

Dans cette partie sur à la demande de travail, nous traçons le portrait des entreprises du créneau, nous examinons ses problématiques particulières et faisons part des besoins exprimés par les entreprises.

6.2.2.1.1 *Portrait des entreprises du créneau*

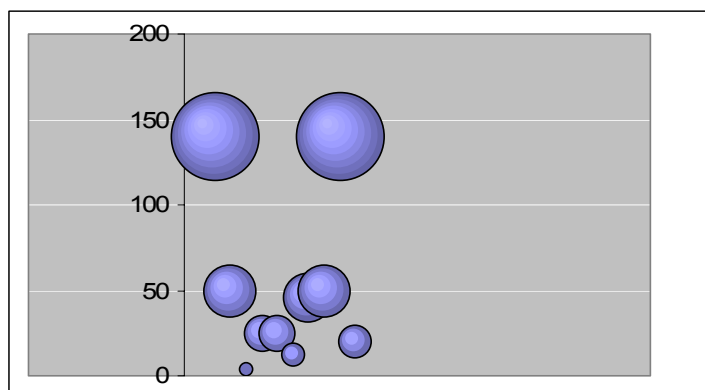
Dans le projet ACCORD, à l’étape de l’identification du créneau *Éolien* pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, il y avait très peu d’entreprises qui avaient une expertise dans

le domaine. Le Groupe Omh ga travaillait sur les mesures de vent, Fabrication Delta construisait des tours et quelques chercheurs et professeurs du C gep de la Gasp sie et des  les-de-la-Madeleine s’y int ressaient. M me en 2006, lors des entrevues, le portrait du cr neau demeurait relativement limit  et les entreprises  taient dispers es sur le territoire :

« Il y a trois entreprises install es dans la r gion, touch es par le cr neau ACCORD. Tu as les pales qui sont fabriqu es   Gasp , tu as les tours fabriqu es   Matane et les nacelles qui sont mont es aussi   Matane. Et tu as un entrepreneur sp cialis  dans le transport du mat riel  lien qui vient de s’installer   Murdochville. Donc, tu as quatre entreprises directement concern es par les chantiers actuels et les chantiers futurs du Qu bec. Tu as ensuite d’autres petites entreprises qui ont d velopp  des sp cialit s. Tu as le groupe Omh ga qui a d velopp  les mesures de vent et les tours de mesure de vent aussi, de tr s hautes tours de 80 m tres. C’est une r volution dans le monde de l’ lien, semble-t-il, parce que monter des tours de 80 m tres, au prix qu’ils l’offrent, c’est extr mement int ressant. Et tu as le groupe Delta qui travaille   St-Sim on   d velopper des tours aussi. Et tu as le groupe Pesca qui a d velopp  une excellente expertise dans les  tudes d’impacts environnementaux. »

Selon les informations recueillies, le portrait du cr neau  lien ressemble   la figure suivante, soit une dizaine d’entreprises qui oeuvrent dans le secteur  lien, dont deux qui emploient environ 140 personnes (Marmen, LM Glasfiber) (Figure 1).

Figure 1. Repr sentation sch matique des entreprises du cr neau * lien* selon le nombre d’employ s.



Selon un intervenant, d’autres entreprises se positionneront   l’avenir en vertu du second appel d’offres d’Hydro-Qu bec, mais on est actuellement incapable d’estimer combien d’entreprises pourraient se lancer dans cette nouvelle aventure :

« Il y a d'autres entreprises qui travaillent encore, je dirais, derrière le rideau pour se positionner. Et il y en a qui vont réussir. Il faut faire l'effort, il faut regarder les besoins, il faut bien les analyser, il faut se regarder dans le miroir et dire : est-ce que je suis capable de faire ça moi? Est-ce qu'on est capable de faire ça? Si on n'est pas capable à ce moment-ci, qu'est-ce qu'il faut que je change pour être capable de le faire et est-ce que je suis capable de changer ça? Si oui, on s'en va, on fait une offre de service, une entente de partenariat avec les grands donneurs d'offre et on se lance en affaire. Il y en a pour qui ça n'a pas fonctionné. Le groupe Verreault, par exemple, ça n'a pas fonctionné. Ce sont des choses qui arrivent. Mme Verreault a dit que plus jamais elle ne travaillerait en éolien. Ç'a l'air qu'elle l'a dit 2-3 fois, mais ça, c'est une autre histoire. Les entreprises qui veulent vraiment, peut-être que ça ne sera pas à la hauteur de ce qu'elles recherchent, mais il y a de l'ouvrage, il y a des choses à faire. »

6.2.2.1.2 *Problématiques particulières*

Des propos des répondants, les problématiques particulières du créneau *Éolien* concernent : la concurrence et les opportunités de marché; les coûts de production & la rentabilité; la technologie et recherche & développement; la réglementation, les normes et l'environnement; ainsi que les infrastructures.

Concurrence & opportunités de marché

Dans l'éolien, il existe deux marchés, celui de la grande et celui de la petite puissance. Dans la petite puissance, on parle d'éoliennes que certains agriculteurs et même des particuliers ont installées sur leurs terres. Des éoliennes qui demandent un certain espace et dont les coûts ne sont pas encore aujourd'hui suffisamment concurrentiels pour se tailler une place intéressante sur le marché. Il y a également son allure et son bruit qui risquent de nuire aux relations de bon voisinage. Il existe un marché pour la petite éolienne, tel que celui des villages éloignés où il est difficile de rendre une ligne électrique, pour remplacer les génératrices au diesel, etc., mais le marché le plus intéressant et celui que lorgne le créneau *Éolien*, c'est celui de la grande puissance :

« Mais la petite puissance, on parle d'un marché qui est infime versus la grande puissance. C'est minime. Les machines qui vont extraire le pétrole, elles fonctionnent avec des génératrices au diesel, ça pourrait être des créneaux intéressants, une petite éolienne. L'électricité ferait marcher les machines, le pompage du pétrole. Ce sont des créneaux comme ça ou les villages inuits dans le Grand Nord, ça pourrait être intéressant, mais ça fait du bruit pis je vais vous dire, ça tourne ça. Ça ne peut pas aller dans les milieux urbains. Par contre, il y a des

pays, même il y a l'Ontario qui a adopté une loi qui permet aux gens de s'installer une éolienne et de se connecter au réseau. »

Les intervenants ont souligné l'immense potentiel de marché que détient l'éolien, même si de grands joueurs s'y sont intéressés. On prévoit des développements non seulement au Québec, mais également dans l'Ouest canadien et dans les provinces maritimes. Le Québec est bien placé pour prendre un leadership au Canada tel que le rapportent les participants suivants :

« Et quand on a dit que les Allemands, les Espagnols ont toute la place, moi, je ne pense pas. Je ne pense pas qu'ils aient toute la place parce qu'ils n'ont pas les mêmes conditions de production que nous autres et on aurait l'opportunité, à partir des besoins, de développer une expertise qu'on pourrait exporter à l'extérieur du Québec. On est les seuls présentement à faire un gros débat sur l'éolien, un peu (aussi) au Manitoba, je pense. Les Albertains, ils ne pensent pas à ça, ils ont le pétrole pis le charbon qu'ils brûlent à tour de bras. La Colombie-Britannique n'a pas la situation géographique qui leur permet. Il y a beaucoup d'hydroélectricité en Colombie, provinces de l'Ouest, au Manitoba, ils ont de l'hydroélectricité aussi, je pense qu'ils produisent à 85 % avec de l'hydraulique, un peu de pétrole, un peu de charbon, ils développent un petit peu, mais ils ont un grand projet de développement hydroélectrique dans le nord là, ils veulent construire une ligne de transport est-ouest. Les Ontariens sont mal pris, ça n'a pas de bon sens. Il y a à peu près juste au Québec où il y a un peu ce débat-là, donc on pourrait prendre un avantage pour développer l'expertise, même juste au Canada. »

« Et il va y en avoir d'autres, des appels d'offres ou des contrats d'éolien qui vont être attribués. Il y a quelques milliers de mégawatts qui s'en viennent dans les Maritimes. Il va y en avoir en Ontario. Il y en a sur la côte est américaine. Ici, on est bien placé pour desservir la côte est américaine. »

La situation géographique du Québec, en particulier celle de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, permet des potentiels d'exportation intéressants. Certains y voient la possibilité d'exporter les tours par la voie maritime à partir du port de Matane. Marmen songe, entre autres, à construire des tours plus gigantesques et plus lourdes qui seraient installées en pleine mer²⁹. La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est près de la frontière américaine. Elle peut encore recourir au transport par rail et par bateau. Elle est à une distance plus courte de l'Europe que le sont les régions centres de Montréal ou Québec :

« On ne voulait pas importer ici des entreprises et des capitaux simplement pour le dossier de l'Hydro. Ce n'est pas suffisant. Notre objectif, c'était d'intéresser des

²⁹ RADIO-CANADA TÉLÉVISION. 2006. *Le Téléjournal/Le Point*, animateurs Bernard Derome et Pierre Marceau, mardi 31 octobre.

entreprises à venir s'installer dans notre région pour bénéficier aussi de notre position géographique intéressante parce qu'on est entouré d'eau. On a beaucoup de matériel éolien transporté par la mer ou par la voie ferrée. On a une voie ferrée. On a la mer. On n'est pas plus loin de l'Europe que bien des pays. On n'est pas plus loin des États-Unis que bien du monde. Alors, notre position géographique n'est pas inappropriée dans un contexte de développement international de l'éolien pour couvrir d'autres régions du Canada ou d'autres régions de l'Amérique. Donc, quand les gens ont réfléchi à leur implantation en Gaspésie, ils n'ont pas réfléchi comme Marmen qui se sentait délocalisé, ils ont réfléchi en disant : si j'ai une usine à installer dans l'est de l'Amérique du Nord, je vais la mettre en Gaspésie parce que j'ai des avantages à le faire, j'ai un marché local intéressant avec le Québec et, en plus, je suis bien positionné pour exporter dans les Maritimes, exporter sur l'Est américain, donc, pourquoi pas? LM Glasfiber, c'est comme ça qu'elle a réfléchi. [...] Donc, ce n'est pas du développement artificiel du tout, du tout, du tout. »

Cependant, un des participants faisait remarquer que les contraintes de contenu gaspésien pourraient éventuellement nuire aux opportunités de marché. L'Ontario, par exemple, serait en droit de boycotter les produits québécois étant donné que les entrepreneurs ontariens n'ont pas eu accès aux appels d'offres, faute de pouvoir s'installer dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ou de Matane. D'autres contrats pourraient également être perdus en raison du « protectionnisme » québécois. Toutefois, la revue de presse permet de voir que l'Espagne a exigé des investissements locaux pour l'achat d'électricité en provenance de l'énergie éolienne et ces exigences lui ont permis de se tailler une place intéressante sur le marché mondial³⁰. En raison de l'augmentation des prix des métaux pour la construction des différentes composantes et de la pénurie actuelle de turbines, les entreprises manufacturières risquent de se désintéresser du marché québécois. Nous discuterons des questions des coûts et de la rentabilité dans la section suivante :

« Tu vas vendre ailleurs pis les gens te disent : bien, regarde, on n'est même pas capable de vendre chez vous, vous nous interdisez de vendre chez vous, pourquoi j'achèterais un produit qui vient de là? Pis ça, quelque part, ce sont des arguments que les gens ne veulent pas entendre. »

Malgré leur position géographique enviable, les entreprises québécoises sont des naines par rapport aux multinationales qui ont déjà accaparé le marché. Seules des entreprises

³⁰ LA PRESSE. 2006. « Éolien, une pénurie de turbines à l'horizon ». *Le Quotidien*, Économie, mercredi 1er novembre, 29.

d'envergure sont capables de soumissionner les appels d'offres d'achat d'électricité lancés par Hydro-Québec. On parle ici, au bas mot, de 3 M\$ par éolienne et il y en a plusieurs à installer :

« La grande puissance, c'est différent parce que c'est une dizaine de grands de ce monde. On parle de GE, de Gamesa, de Vestas. Ce sont des compagnies qui font des milliards. Là, on parle de la grande éolienne, il n'y en a pas de Québécois. Ce sont toutes des multinationales, soit européennes ou bien du Japon ou GE qui est aux É.-U. »

Coûts de production & rentabilité

Lors du premier appel d'offres de 1 000 MW, Hydro-Québec a acheté l'énergie éolienne au prix de 0,087 \$ le kWh, soit 0,065 \$ du kilowattheure plus les frais pour la mise à niveau du réseau de transport régional. C'est moins cher que ce qu'elle avait prévu à l'époque du projet de la centrale thermique du Suroît³¹.

À voir le nombre d'entreprises (TransCanada, Northland Power, SkyPower, Cartier Wind Energy) multiplier les démarches pour préparer leur soumission, on peut penser que la production éolienne doit être une entreprise rentable. Au Québec, les éoliennes sont très rentables pour les producteurs, non seulement à cause du prix offert, mais également en raison des différents programmes gouvernementaux qui en réduisent les coûts. Un des articles de la revue de presse consultée mentionne que le prix de 0,065 \$ le kWh est sujet à une inflation de 2 % par an, ce qui revient à un prix moyen de 0,0835 \$ le kWh dans un secteur où le risque n'est pas très élevé³². Les entreprises avaient également accès à une subvention du gouvernement fédéral disponible pendant 10 ans, un crédit d'impôt relié à l'exploration minière ainsi que d'autres avantages fiscaux reliés à l'énergie éolienne.

La qualité des vents au Québec est également exceptionnelle dans certains endroits du Québec. À Murdochville, on fait état d'un taux d'efficacité de plus de 34 % des deux parcs d'éoliennes alors qu'on s'attend habituellement à un rendement de 25 à 30 %³³. Plusieurs autres endroits au Québec disposent de forts potentiels à ce niveau :

³¹ FORTIN, K. 2004. « Les centrales au gaz seraient moins rentables que l'éolien ». *Le Devoir*, Actualités, samedi 26 juin, A7.

³² STE-MARIE, G. 2006. « L'éolien plus rentable sous Hydro-Québec ». *Le Soleil*, Opinions, lundi 7 août, 17.

³³ MICHAUD, H. 2006. « Défi éolien : Le vent apporte des millions \$ dans l'Est ». *Le Soleil*, Affaires, mardi 10 octobre, 26.

« Il faut aller dans des endroits comme Murdochville, par exemple. Les deux parcs éoliens qui sont à Murdochville fonctionnent à plein régime. L'argent rentre à pleine porte. Les éoliennes tournent tout le temps. C'est beau de voir ça. C'est un projet qui est rentable. C'est un projet qui a levé. Il a marché ce projet-là. Ça, c'est une histoire de succès. Il faut aller à d'autres endroits où il vente. »

Certaines personnes prétendent que les coûts d'exploitation dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Matane, notamment les coûts de transport, nuisent aux possibilités de développement de marché du créneau *Éolien* hors Québec :

« Une éolienne, ça coûte extrêmement cher à transporter. Tu es très loin des marchés. Il y a plein d'usines d'éoliennes qui s'installent actuellement, en Amérique : des pales, des nacelles, des tours. En Amérique du Nord, c'est plein. Tout le monde s'installe dans le centre des États-Unis. Tout le monde! » « Je ne pense pas qu'on peut dire que du jour au lendemain, on va avoir bâti une industrie éolienne en Gaspésie qui va desservir le monde entier. On a plein de contraintes, au niveau du transport, on a l'éloignement... À plusieurs niveaux, on a des contraintes. »

En raison des investissements importants qui ont été faits par le passé en hydraulique, le prix de l'électricité est sensiblement moins cher au Québec que dans d'autres provinces ou pays. L'exportation de l'électricité rapporte énormément dans les coffres du gouvernement. Les coûts de l'énergie éolienne (à plus de 0,08 \$ le kilowattheure) dépassent les revenus tirés de l'exportation et de la consommation locale. Selon un participant, ces coûts supplémentaires seront refilés aux consommateurs via une augmentation graduelle des tarifs :

« Raccorder une éolienne ou un parc d'éoliennes au réseau d'Hydro-Québec, ça coûte entre 200 et 300 000 dollars, parce que ça prend des appareils, parce que ce sont des redresseurs qui vérifient la qualité de l'onde, etc., etc. Hydro-Québec va charger aux consommateurs via les tarifs. Moi, je pense que ça (les tarifs) n'augmentera pas beaucoup parce qu'on a le patrimonial qui est gelé là, mais c'est sûr qu'ils vont sûrement, via les tarifs d'exportation, via l'excédent du patrimonial, on est rendu là, c'est sûr que les tarifs vont suivre une courbe inflationniste en mon sens, mais c'est sûr que ça coûte plus cher. De toute façon, produire de l'électricité aujourd'hui, coûte plus cher. »

Technologies et recherche & développement

Il y a peu d'expertise au Québec dans l'éolien, mais en contrepartie, sur le plan technologique, s'aventurer dans l'éolien n'est pas trop compliqué : il s'agit de trouver les fournisseurs pour les différentes pièces et les services nécessaires, ce qu'ont fait d'ailleurs les grandes entreprises lors du premier appel d'offres. On a d'ailleurs reproché aux entreprises qui

ont remporté la mise lors du premier appel d'offres d'avoir eu peu d'expertises dans le domaine³⁴, même General Electric s'intéressait peu à l'éolien au début des années 2000.

« Pis même à ce moment-là en 2002, même en Amérique du Nord, n'importe où en Amérique du Nord, les gens n'avaient aucune idée que ça deviendrait aussi gros que ça l'est maintenant. Entre 2002 puis aujourd'hui, il y a vraiment une révolution et entre autres, parce qu'il y a de gros joueurs comme General Electric pis Siemens, avec de grosses réputations, qui ont investi des milliards pour aller là-dedans. Ça comme changé là, c'est devenu comme un marché différent, quand il y a des joueurs énormes qui sont là-dedans, qui ont investi, c'est devenu un marché beaucoup plus, entre guillemets, respectable. Avant, il y avait quelques grosses compagnies, mais c'était beaucoup plus *cowboy*. Je ne devrais peut-être pas dire le mot, mais c'était quand même plus broche à foin, sincèrement, que c'est maintenant. C'est devenu très organisé. Il a eu une explosion là-dedans, vraiment une explosion. »

« L'autre affaire, l'expertise de l'éolien au Québec, il n'en a pas plus par les compagnies privées, comme je disais tantôt, première des choses, une industrie éolienne, ça n'existe pas. Les tours sont faites en Chine ou en morceaux. Les transformateurs ou les générateurs sont achetés auprès des compagnies, ce sont des générateurs qui existent pour d'autres sortes de production, les transmissions viennent du milieu maritime. La seule chose qui se construit un petit peu là, en Gaspésie, c'est une usine qui va produire les pales en fibres de carbone, Marmen, bon. Et tout ce qu'on a, ce sont des usines d'assemblage parce que ça n'existe pas une expertise d'éolien. C'est un moulin à vent qui fait virer une génératrice. Bon. Tout ce qui reste à développer c'est d'améliorer la performance des composantes. [...] On sait très bien que le potentiel énergétique majeur de vent est dans le nord. Il n'y a pas un pays au monde, il n'y a pas une expertise maintenant pour développer des éoliennes qui fonctionnent dans le verglas, dans le froid, etc., etc. et ça, c'est notre créneau, notre champ qui aurait pu nous permettre de développer ça et de l'exporter. Il n'y a pas une compagnie comme telle privée qui va être intéressée. Elle va prendre des composantes et des pièces qui sont sur le marché, pis elle va installer ça là pour 25 ans, bonjour! »

Selon un participant, dans le secteur éolien, il n'existe pas d'industrie à priori. Même si le secteur est relativement nouveau, la construction d'éoliennes demeure une technologie relativement simple : un mât, une nacelle, des pales, une génératrice. Cependant, les composantes s'améliorent de façon incroyable étant donné l'engouement qu'on y porte à travers le monde. Dans la petite éolienne par exemple, le développement est phénoménal :

³⁴ DESJARDINS, F. 2006. « Qui joue avec le vent? L'éolien suscite la convoitise dans le secteur privé ». *Le Devoir*, Perspectives, samedi 11 novembre, C1.

« Ça ressemble un peu aux motoneiges il y a 35 ans, il y avait comme 200 ou 300 manufacturiers. Aujourd'hui, dans la motoneige, il n'en reste même pas 10. L'éolien, présentement, c'est ça. Ça se développe dans plusieurs pays, là on parle plus de la petite puissance. D'après moi, chaque jour, il s'ouvre une nouvelle petite entreprise quelque part, mais ce qui est dangereux dans ça, c'est que ce ne sont pas tous des gens qui ont une expertise pis qui peuvent garantir l'efficacité de leur produit. C'est un domaine en émergence. [...] Alors, c'est sûr que l'éolien va évoluer dans 10 ans, dans 20 ans, ça ne sera plus la même. »

La prochaine citation fait valoir que l'expertise au Québec, il est possible de la développer, mais il est également possible de fabriquer nous-mêmes les différentes composantes de l'éolienne. L'auteur des prochaines lignes rappelle l'expertise qui a été développée avec la construction des barrages hydro-électriques et le développement économique qui s'en est suivi. Si l'on veut développer une véritable filière éolienne, il faudrait modifier nos façons de faire dès maintenant :

« Je vais vous dire, les contrats là, les appels d'offres qu'on a vus, les 1 000, etc., toutes les composantes sont externes au Québec. Je vais vous dire mieux que ça, ceux qui vont prendre la part du marché pour les prochaines années, ce sont les Chinois. On a ici des alumineries, on a la technologie, il n'y a personne qui a eu l'idée de dire : bien pourquoi est-ce qu'on ne bâtit pas les tours avec de l'aluminium, des composés d'aluminium? Ça, c'est quelque chose qui est très accessible, ce n'est pas fait. On a de grandes usines qui produisent des transformateurs pour Hydro-Québec, qui produisent des générateurs, OK? On n'a pas imposé que la production de ces génératrices-là qu'ils installent soit faite au Québec.

C'est GE qui a vendu essentiellement l'ensemble des composantes et ce sont toutes des choses qui sont produites dans ses usines à l'extérieur du Québec. Je vous l'ai dit tantôt, les transmissions, c'est fait (ailleurs), la seule chose qui est faite ici, de notre connaissance, et aujourd'hui où on se parle, qui va rester, c'est l'assemblage. Et une usine qui est en train de développer, je vous l'ai dit, une technologie au niveau des pales en composite ou en fibre. Quand on me parle de développer une technologie d'éoliennes, ça n'existe pas développer une technologie de l'éolien. L'autre affaire, bâtir les tours et les monter, n'importe quel travailleur qui travaille dans la construction ou qui travaille dans des installations, que ce soit de luminaires, de ci, de ça, ce n'est pas compliqué. C'est un socle pis tu installes la tour là, tu raccordes ça au réseau électrique. Il n'y a pas de technologie, il n'y a pas d'expertise à développer là, c'est une technologie qu'on connaît déjà. L'entretien, ce sont des appareils qui nécessitent très peu d'entretien parce qu'il y a très peu de pièces mobiles, et donc, le 40 % de contenu en mon sens à moi, c'est l'assemblage, c'est essentiellement l'assemblage, le montage, et les pièces peut-être un peu connexes, le fil pour le raccorder et l'équipement pour le raccorder au réseau.

Mais je répète encore l'expérience d'Hydro-Québec. Quand Hydro-Québec a été nationalisée, pis qu'on a commencé les projets de Betsiamites, les projets de Manic, les projets de La Grande, c'est quoi qui s'est passé? On a vu se créer des firmes d'ingénieurs. SNC Lavallin a été mise au monde par Hydro-Québec, Desourdy, l'autre qui est à Sherbrooke, ça a été mis au monde par Hydro-Québec. C'est gens là, on fait leur expertise. Y' a-t-il quelqu'un au Québec qui avait de l'expertise dans la construction des grands ouvrages comme Manic 5? Personne. Et ils se sont mis au monde, ils ont développé une expertise qui est propre et qui, aujourd'hui, fait que ces gens-là sont partout sur la planète pis sont capables d'exporter l'expertise, on a développé des ingénieurs francophones. Après qu'est-ce qui s'est passé? On a développé des compagnies pis on a vu un paquet de compagnies, de petites compagnies qui se sont greffées autour de l'activité hydroélectrique. [...] Tout le monde le dit, donc, dans l'éolien, avec un seul maître d'œuvre, c'est exactement le même modèle qui aurait pu être reproduit, avec une possibilité d'exporter en Amérique de Nord. »

Réglementation, normes & environnement

Comme le secteur éolien est relativement nouveau, il y a peu de normes ou de réglementation qui le concernent. Au contraire, il en manquerait si l'on se fie aux difficultés qu'ont eues certaines municipalités. À écouter et lire les nombreux reportages sur l'industrie, certains considèrent que le développement éolien au Québec a été improvisé et manque totalement de planification. Plusieurs s'inquiètent des impacts de la multiplication des parcs d'éoliennes sur l'industrie touristique et l'environnement. En juin 2006, l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie demandait au gouvernement un moratoire sur le développement éolien dans la péninsule gaspésienne³⁵ :

« On va avoir 1 200 ou 1 300 éoliennes ou je ne sais pas trop combien dans un avenir rapproché. Attendons et voyons l'impact que ça va avoir sur les autres utilisations du territoire comme le tourisme. Si les touristes disent : eh!, est-ce que ça te tente d'aller voir les vire-vent? Et qu'ils se mettent à rire entre eux et à aller au Maine à la place, ça ne sera pas mieux. Le tourisme, c'est une industrie de plusieurs millions de dollars annuellement, et il y a beaucoup de personnes qui dépendent de cette industrie. Je ne pense pas qu'il faut faire du développement économique au détriment d'une autre source de revenus. Ça serait ridicule. »

Compte tenu du nombre d'éoliennes qui seront installées dans les prochaines années, certains s'inquiètent également des travaux nécessaires au réseau routier, à la réfection des ponts

³⁵ NORMAND, F. 2006. « Pause demandée dans le développement éolien en Gaspésie : Une association touristique propose qu'on concentre toutes les éoliennes dans la région de Murdochville ». *Les Affaires*, Actualité et analyse, samedi 10 juin, 13.

et ponceaux pour faire passer la machinerie qui est très lourde. Aucune garantie n'est offerte quant à la protection des territoires fauniques des zones d'exploitation contrôlées (ZEC) où s'exercent les activités de pêche, de chasse et de villégiature³⁶. Le BAPE propose que le gouvernement définisse un cadre de négociation obligatoire entre les promoteurs privés et les communautés. Le gouvernement pense plutôt à créer un Bureau d'aide à l'implantation de projets éoliens³⁷, mais le temps presse.

En vertu du protocole de Kyoto, les industries polluantes doivent réduire leurs gaz à effet de serre ou compenser ceux-ci en achetant des crédits de CO₂ auprès des entreprises non polluantes. Dans ses ententes avec les producteurs d'énergie éolienne, Hydro-Québec récupère les crédits de CO₂. À lui seul, le complexe éolien de Murdochville, avec trois parcs totalisant 162 MW, permettrait de récupérer 110 000 tonnes de CO₂ par année³⁸.

L'éolien est considéré comme une énergie verte, c'est-à-dire non polluante. La population québécoise est plus favorable au développement de cette énergie qu'à la construction de nouveaux barrages hydro-électriques. Récemment, la dérivation de la rivière Rupert pour la construction de centrales a fait l'objet de contestations de la part des écologistes, même si l'on promettait de fournir du travail à plus de 2 000 personnes, dont plusieurs de la communauté autochtone Crie³⁹. Selon un participant, l'éolien, c'est aussi une façon pour Hydro-Québec de montrer patte blanche en matière d'environnement sur le marché de l'exportation :

« La problématique c'est qu'on sait que, présentement, il y a beaucoup de débats autour des énergies renouvelables, les énergies vertes. Il y a beaucoup de contestation au Québec, sur le harnachement de rivières pour développer l'hydroélectricité. On est dans un monde, j'appelle ça un peu plus vert, où les grands projets hydroélectriques, ce n'est pas comme c'était dans les années 65 et 70, il y a beaucoup plus de résistance à ces développements-là. L'éolien est devenu une alternative pour bien des gens, en remplacement de ces grands projets-là. [...] Depuis l'avènement de Kyoto, on sait que les grandes compagnies

³⁶ BELLEMARE, A.-A. 2006. « L'éolien menace les ZECs ». *Le Soleil*, Sports, samedi 7 octobre, 80.

³⁷ PELCHAT, M. 2006. « Québec pense à créer un bureau de l'éolien: Le gouvernement souhaite ainsi calmer la grogne autour du développement de l'industrie du vent ». *Le Soleil*, Actualités, vendredi 1er décembre, 5.

³⁸ CNW TELBEC. 2005. « 3Ci lance un troisième projet éolien à Murdochville ». *Réseau Canoë*. Murdochville, <http://argent.canoe.com/communiqués/cnw.html?lang=fr&id=20050314171200FY>, le 14 mars.

³⁹ PRESSE CANADIENNE. 2005. « Un retard de la dérivation de la Rupert compliquerait le développement de l'éolien ». *Le Devoir*, Économie, vendredi 21 octobre, A7.

publiques de fourniture d'électricité, si elles veulent être capables de se faire accréditer, et s'ils veulent être capables, entre autres, pour nous autres au Québec, d'exporter aux États-Unis, il faut qu'il y ait un contenu vert dans la production électrique. Et bizarrement, l'hydroélectricité n'est pas reconnue comme une énergie verte et renouvelable. Donc, l'éolien est quelque chose que les gens ont regardé. Et c'est devenu un projet là, où le gouvernement Charest, en particulier, cette année, le gouvernement a voulu intégrer au moins 10 % de production éolienne dans son parc de production. »

L'objectif d'obtenir 4 500 MW d'énergie éolienne, une quantité phénoménale, l'équivalent de desservir plus d'un million de clients⁴⁰, ne serait pas étranger à l'échec du projet de construction d'une centrale au gaz naturel à Beauharnois. Au Québec, les réticences étaient nombreuses par rapport au projet du Suroît; les écologistes s'opposaient à la production d'une énergie qui aurait pour effet d'augmenter les gaz à effet de serre dans un contexte où la population se soucie de plus en plus des impacts environnementaux liés au réchauffement de la planète.

Investissements en infrastructure

On parle peu de la question d'infrastructures dans le dossier éolien. La voie terrestre est encore le moyen de transport le plus économique, mais dans une perspective où les entreprises qui oeuvrent dans l'éolien auront des contrats à l'exportation, la voie maritime peut s'avérer une excellence alternative. Certaines composantes de l'éolienne peuvent être également transportées par train, mais il faudrait, pour ce faire, qu'il demeure en service :

« Les routes ne sont pas faites pour ça. Ça va coûter une fortune. (Il y a certaines composantes) qui ne passent pas par chemin de fer, elles sont trop grosses, vraiment trop grosses. Par bateau, ça dépend. Le gros du marché nord-américain, il est dans le centre des États-Unis. [...] On a la voie ferrée, on a le port, pis on a la route, mais dépendant où tu l'envoies, ce n'est pas toujours le plus efficace. Le gros, le moyen numéro 1 de transport d'une éolienne au Québec, en Amérique du Nord ou en Europe, c'est la route. 80 % (des composantes) sont transportées (de cette manière), c'est le système le plus économique. »

⁴⁰ Basé sur l'affirmation que 1 000 MGH dessert 220 000 clients. Source : GÉLINAS, G. et H. MICHAUD. 2004. « Coup de vent de 2 milliards \$: Le parc éolien de Québec vaudra 8 parcs et 2 usines en Gaspésie ». *Le Soleil*, La Une, mardi 5 octobre, A1.

6.2.2.1.3 *Besoins des entreprises*

En plus des contraintes régionales dans les appels d'offres d'Hydro-Québec qui favorisent la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Matane, les entreprises qui fabriquent des composantes d'éoliennes ont accès aux crédits d'impôt et autres programmes gouvernementaux réservés aux régions ressources et qui viennent réduire leurs coûts d'exploitation :

« Je ne vous dis pas que c'est facile, parce qu'on est en Gaspésie. Les gens vont dire que c'est loin, ça coûte cher de transport [...], mais par contre, s'ils ont des incitatifs ou que le gouvernement les aide, c'est sûr qu'ils sont portés à venir. »

Les crédits d'impôt dédiés à la région pour le développement de la filière éolienne ont joué un rôle important dans la création des emplois et l'installation des entreprises manufacturières dans la région. Les crédits d'impôt sont en vigueur jusqu'en 2009 alors que la période d'installation des éoliennes s'échelonne jusqu'en 2013. On espère qu'ils seront renouvelés. Selon un participant, ils sont essentiels si l'on désire qu'une véritable filière en énergie éolienne se développe en Gaspésie. On est également bien conscient des pressions qu'exercent les régions centres sur le gouvernement, pour que cessent les mesures spécifiques accordées à la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et à la municipalité régionale de comté de Matane :

« [...] les crédits d'impôt vont être retenus jusqu'en 2009. Les régions centrales avaient demandé au gouvernement du Québec d'abolir ça ou de modifier ça, pis le gouvernement du Québec, dans son dernier budget, ça n'a pas été modifié. Et il va avoir une réflexion au niveau du comité *Éolien*, c'est qu'on va faire une pression très forte au niveau du ministère des Finances pour qu'on conserve au moins les crédits d'impôt pour une date plus éloignée que 2009, afin d'assurer à un joueur qui veut développer des composantes puis une vision sur plusieurs années. Sinon, sur quatre ans, ça ne l'intéresse pas lui. Éventuellement si les crédits disparaissent, une fois que le paysage du Québec va être criblé d'éoliennes, après ça, il va aller s'établir ailleurs. »

Les entrevues avec les acteurs du créneau *Éolien* ont permis de deviner l'immense potentiel de création de richesses et d'emplois des innovations cogitées par les entrepreneurs et les chercheurs de la région. Ce ne sont pas les idées ingénieuses qui manquent, mais les possibilités de les rendre à terme, de les commercialiser et de demeurer une propriété québécoise. Pour comprendre comment il est important que le gouvernement aide financièrement les entreprises, notamment pour la recherche et le développement, il suffit d'entendre un chef

d'entreprise décrire et expliquer toutes les étapes à traverser et les embûches à surmonter avant de se rendre finalement à la vente du produit. La confidentialité de ces projets empêche malheureusement de livrer davantage d'informations sur le sujet.

Dans un cas donné, ce ne sont pas les programmes de financement qui font défaut, mais la possibilité de financer un projet de taille qui demande qu'une multinationale s'y intéresse avant même qu'il n'ait fait véritablement ses preuves. Les géants dans le domaine ont déjà leurs fournisseurs. Il n'est pas facile, même avec la technologie la plus révolutionnaire, de se tailler une place sur le marché. Ainsi, toute nouvelle technologie qu'on pourrait développer dans l'éolien au Québec doit nécessairement passer par son acceptation par les grands joueurs. Il faut convaincre Vestas Wind Systems au Danemark (34 % des parts du marché, chiffre d'affaires de près de 5 G\$), Gamesa en Espagne (18 % du marché mondial, chiffre d'affaires de 2,5 G\$), Enercon en Allemagne (15 % du marché mondial), General Electric aux États-Unis (11 % du marché mondial, chiffre d'affaires de 2 G\$), Siemens en Allemagne (0,4 G\$, 6 % du marché mondial)⁴¹ et autres, de l'intérêt de l'innovation et les persuader de passer au bon de commande, une étape qui n'est pas facile à franchir.

Il y a aussi le risque, une fois que l'innovation aura réussi à traverser toutes les étapes, souvent à coups de subventions et d'aides gouvernementales de toutes sortes, que l'entreprise se fasse finalement gober par la plus grande :

« Le danger, on en est tous conscients, c'est que si la technologie est efficace comme nous on le dit, eux, ils investissent des montants peut-être de l'ordre de 150 millions par année en R&D, peut-être qu'ils pourraient dire à nos actionnaires : on va vous offrir 50 millions (\$) pis on va vous acheter. C'est sûr que ça pourrait arriver [...], mais c'est sûr que ces grands de ce monde-là, on ne peut pas se battre contre eux. S'ils décident qu'ils veulent nous acheter, ils vont trouver une façon, mais ça voudra dire que notre projet était intéressant, mais on aimerait, c'est sûr, plutôt créer des alliances avec des Canadiens et des Québécois et bâtir nos usines. C'est sûr que dans l'éolien, si on s'associe avec [...] et qu'on devient un fournisseur, on ne pourra pas à partir du Québec, approvisionner [...] à la grandeur du monde. Il va falloir éventuellement penser à, soit céder des licences de fabrication, ou ouvrir de nouvelles usines dans le monde parce que l'éolien, il y en a partout. Donc, c'est sûr que ces compagnies-là ont des usines un peu partout dans le monde. »

⁴¹ ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE. (s.d.) pamphlet *L'industrie de l'énergie éolienne*.

B) Offre de main-d'œuvre

Ce deuxième volet du marché interne du travail aborde les aspects touchant l'offre de main-d'œuvre. Dans un premier temps, nous faisons état des caractéristiques des emplois du créneau et nous traitons par la suite des préoccupations en matière de main-d'œuvre.

6.2.2.1.4 *Caractéristiques des emplois*

Dans cette partie, nous discutons du profil des emplois, des qualifications exigées, des conditions de travail ainsi que de la formation de la main-d'œuvre. On verra dans les prochains paragraphes que les qualifications exigées des travailleurs du créneau éolien diffèrent un peu de celles qu'on impose aux travailleurs des autres créneaux. Les employeurs du créneau *Éolien* accordent généralement plus d'attention au recrutement, prennent au sérieux la formation en entreprise et semblent se préoccuper davantage du bien-être de leur main-d'œuvre.

Profil des emplois

En Gaspésie et à Matane, les entreprises du créneau éolien ne sont pas nombreuses. Ce sont essentiellement des usines qui, finalement, ressemblent à n'importe quelle autre; elles emploient des soudeurs, des mécaniciens, des gens d'entretien, des contrôleurs de qualité, des journaliers, etc. Comme dans n'importe quelle autre entreprise manufacturière, on y retrouve une petite équipe de gestionnaires et de professionnels, souvent des ingénieurs. Chez Marmen, étant donné la spécialité de l'entreprise, environ la moitié des emplois de cols bleus sont des soudeurs, l'un des corps de métiers les plus demandés. Dans les entreprises du créneau *Éolien*, une proportion importante des emplois est occupée par des personnes qui ne viennent pas des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent.

Qualifications exigées

Les gestionnaires rencontrés considèrent la main-d'œuvre comme un investissement à long terme. Ils ont un souci que celle-ci soit heureuse dans son travail et qu'elle puisse développer tout son potentiel. Ils sont les seuls qui ont parlé de l'importance de ne pas recruter des gens trop qualifiés pour les tâches qu'ils auront à faire.

Les qualifications requises dépendent évidemment de la profession occupée. Pour les gens de métiers tels que les soudeurs et les mécaniciens, la formation professionnelle est certes

obligatoire, mais pour les journaliers, aucune formation de base n'est exigée. Dans une entreprise, par exemple, on ne demande pas le diplôme de 5^e secondaire ni même d'expérience pertinente pour occuper l'emploi. Cela ne veut pas dire cependant qu'on n'est pas exigeant sur la question des aptitudes au travail. Les qualifications requises? Être intelligent et avoir du cœur au ventre :

« [...] jamais on ne parle d'expérience. Pour moi, c'est une erreur de parler de ça, parce que les gens qui n'en ont pas appliquent pareil, pis ça ne sert à rien, mais est-ce que c'est ça que tu veux? Bien, tu n'en trouveras jamais de monde parce que les gens qui ont de l'expérience, en général, sont heureux. Ce ne sont pas des métiers où il y a un très haut taux de roulement, surtout quand t'es en région. [...]

Nous autres, le secondaire 5, on regarde jamais ça, jamais. La plupart de nos gens l'ont, OK? ... ils demandent le secondaire 5 pour balayer. C'est ridicule! Il y en a plein de gens qui ont décroché pour un paquet de raisons familiales, je ne sais pas, ils ont le cœur gros comme ça, pis ils sont tous bien intelligents. [...] C'est interdit mon homme de balayer, t'as pas ton secondaire. C'est débile! Il faut comprendre pourquoi! Pourquoi ne l'as-tu pas ton 5^e secondaire? Si le gars dit : bah! moi, je n'aime pas ça, je suis fatigué de la discipline. Ouais, ça, on sait que lui, il n'est pas pour nous autres, mais si le gars dit : regarde, j'avais des raisons, j'avais ça, il y a un paquet d'affaires.

[...] Ta ressource principale, c'est l'intelligence de ton personnel. C'est impossible d'être un bon soudeur si tu n'es pas intelligent, c'est impossible d'être un machiniste si tu n'es pas intelligent, être un bon journalier, être un bon peintre. À la base, quand on engage nous autres, ce qu'on regarde, le gars, est-ce qu'il a l'air intelligent?

[...] S'il a une bonne attitude pis il a du cœur, on va s'en occuper techniquement, on va le former nous autres. [...] C'est ça qu'on demande à notre département de ressources humaines. Essaie dans les 2 ou 3 entrevues de deviner ça. Si t'as ça, on va s'en occuper du gars. On le prend, pis nous autres, on va le former sauf pour les métiers techniques. [...] parce qu'on le sait, il n'y en a pas d'école de peintres pis de manutentionnaires, pis d'affaires comme ça, ça n'existe pas. Ton cours de secondaire 5, ça ne te montre pas comment peindre. Ça va-t-il te montrer comment chauffer un gros lift? Ça ne te montre pas ça. Pourquoi te demanderais-je un cours qui ne se montre pas?

[...] On est quand même ben sélectifs. Regarde, nous autres, pour une personne qu'on embauche, on en voit 15 minimum, 15 en entrevue. »

Conditions de travail

Selon les informations recueillies, le salaire horaire des emplois de soudeurs, mécaniciens et journaliers du secteur manufacturier éolien est en moyenne de 11 \$ l'heure⁴². Dans une entreprise visitée, on a fait mention d'un salaire horaire moyen de 13,50 \$ pour un emploi non syndiqué. Dans une autre, le salaire variait entre 14,75 \$ et 16,25 \$ l'heure⁴³. Dans une troisième, la rémunération des techniciens et professionnels était concurrentielle avec ce qui se paie à Montréal pour des emplois semblables. Dans un cas comme dans l'autre, on misait beaucoup sur une bonne ambiance de travail et sur le sentiment d'appartenance à l'entreprise afin de retenir le personnel.

Formation de la main-d'œuvre

En raison de l'émergence de l'industrie, il n'y a pas présentement de programme particulier de formation relié au secteur, sauf depuis peu, une Attestation d'études collégiales (AEC) en entretien d'éoliennes au Cégep de Gaspé. Le programme dure près de 1 400 heures et demande, comme préalables, le diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante, les mathématiques et la physique de 4^e secondaire, une bonne condition physique et la capacité de travailler en hauteur. Des tests de sélection sont effectués. Les personnes doivent également être satisfaire aux autres critères d'admissibilité imposés par Emploi-Québec⁴⁴. Selon un participant, il y aurait une liste d'attente pour suivre la formation en entretien d'éoliennes.

Les entreprises du secteur éolien misent toutefois beaucoup sur la formation en milieu de travail. Ils ont embauché un grand nombre de nouveaux employés à qui on a donné une formation intensive. Dans le cas de l'éolien, le gouvernement contribue aussi de façon considérable à la formation de la main-d'œuvre. En février 2006, le gouvernement du Québec annonçait une injection de près de 1,5 M\$ pour la formation des 160 nouveaux travailleurs de Marmen et de la trentaine d'employés de chez Composites VCI, une entreprise qui fabrique des enveloppes de

⁴² BARIL, H. 2006. « Éoliennes; développement durable? Manœuvres périlleuses dans le ciel gaspésien ». *La Presse*, La Presse Affaires, samedi 28 octobre, S2.

⁴³ MICHAUD, H. 2006. « Secteur éolien à Matane: 1,5 M\$ pour former la main-d'œuvre ». *Le Soleil*, Économie, mardi 7 février, C7.

⁴⁴ Source : <http://www.collegia.qc.ca/fr/index40-50.html>.

nacelles. Ce montant correspond à plus de 40 % des coûts estimés de la formation⁴⁵. Trois entreprises ont dû envoyer leurs employés en formation pendant plusieurs semaines à l'extérieur de la région :

« [...] le gars, il a beau avoir 10 ans d'expérience, s'il arrive dans l'usinage chez nous, il est tout perdu, faut le former. À la base, n'importe qui arrive ici, il faut que tu mettes en place un système pour le digérer, pour former, pour *coacher*, pour suivre ton monde. »

« Les entreprises qui vont recruter comme LM Glasfiber ont préféré former leur propre personnel. Elles ont pris des personnes qu'elles ont interviewées [...], elles ont regardé leurs habiletés manuelles et tout ça, parce que c'est beaucoup de travail manuel, et elles les ont formées par la suite. Et leurs cadres ou leurs contremaîtres, (elle) les a amenés au Danemark pour suivre une formation spécialisée de six semaines. Ça n'a pas passé beaucoup à travers les circuits d'enseignement. »

« On a toujours investi un certain montant d'argent dans la formation de la main-d'oeuvre, une espèce de formation continue, toujours, toujours, mais on n'est pas une entreprise de 1 000 personnes. Alors, tout n'est pas nécessairement très, très structuré, mais dans les faits, ce qui se passe, c'est ça. Nous, on a quelqu'un qui s'occupe de la gestion des ressources humaines et on fait une évaluation du personnel sur une base annuelle, et il ressort des besoins, soit de nouvelles technologies ou de nouvelles affaires, et on envoie les gens en formation par groupe de 1, de 2 ou de 3, parce qu'on couvre beaucoup de spécialités. En région, on est un peu condamnés à être généralistes. »

6.2.2.1.5 Préoccupations en matière de main-d'œuvre

Contrairement à ce que l'on observe dans les autres créneaux, dans le créneau *Éolien*, il n'y a pas de problèmes particuliers en matière de main-d'œuvre. On ne rapporte pas de pénuries de main-d'œuvre, même si l'on consacre des efforts importants au recrutement. Les besoins de formation de la main-d'œuvre sont aussi, en bonne partie, comblés. On propose simplement de valoriser les métiers pour que les jeunes se dirigent davantage dans ces formations.

Pénuries de main-d'œuvre

Intervenant : (pour parler des pénuries de main-d'œuvre) « Allez voir les compagnies d'éoliennes, il y en a un, je pense que c'est Gaspa Matane, il passe son temps à être à la radio qu'il cherche de la main-d'œuvre. »

⁴⁵ MICHAUD, H. 2006. « Secteur éolien à Matane: 1,5 M\$ pour former la main-d'œuvre ». *Le Soleil*, Économie, mardi 7 février, C7.

M.P. Marmen?

Intervenant : Marmen, oui. »

Les entreprises du créneau *Éolien* ne partagent pas l'opinion exprimée ci-dessus. Contrairement à leurs collègues des autres créneaux, aucun d'eux ne fait état d'un problème de pénurie de main-d'œuvre. Cette situation s'expliquerait de plusieurs façons : d'abord, par le fait que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte un bassin important de personnes en chômage; ensuite, parce que plusieurs travailleurs n'exercent pas un emploi à la hauteur de leurs compétences et en cherchent un meilleur; troisièmement, parce que les jeunes sont particulièrement intéressés par le secteur; enfin, parce que d'autres travailleurs voient dans l'éolien la chance de revenir dans leur région.

Plusieurs exemples en témoignent. Une entreprise dispose d'une banque de candidatures de 600 personnes dont 30 % environ proviennent de la région. Une autre entreprise n'a eu aucune difficulté à recruter des techniciens et ingénieurs de la région. À Matane, la ville a monté une banque de 300 curriculum vitae et organisé la formation nécessaire pour attirer les promoteurs et ça fonctionne!

Certaines entreprises ne ménagent cependant pas les efforts en matière de recrutement pour trouver la main-d'œuvre qu'ils recherchent :

« Si on annonce dans *La Presse* ou dans le *Journal de Montréal*, c'est pour les gens en dehors de Montréal qui lisent *La Presse* ou le *Journal de Montréal*. 80 % des gens de Montréal ne veulent pas sortir de Montréal, pis 80 % des gens qu'on embauche, jamais ils n'iraient à Montréal. [...] Mais si c'est le seul outil que t'as, des annonces dans des journaux pour trouver du monde, tu vas te frapper à un mur [...] parce que la plupart des gens, ils ont une job, pis ils sont heureux. Le gros, gros, gros du marché, bien tu ne peux même pas y toucher, les gars, ils ne lisent pas les journaux, ils n'écoutent pas la radio, ils sont heureux dans la job. Qu'est-ce qui te reste? Les flos qui sortent de l'école, le gars qui est entre deux jobs ou qui vient de se faire *clairer*, ou celui qui est malheureux dans sa job pis qui cherche ailleurs, mais il reste que c'est une minorité du monde, une minorité. Ceux-là faut que tu fasses des efforts pour aller les trouver. »

Les efforts de recrutement en valent la peine si l'on se fie au nombre de candidatures reçues pour un poste donné. Chez Marmen, on parle de 1 400 candidatures reçues en février 2006 pour environ 160 travailleurs. Chez Composites VCI, on mentionne 200 candidatures pour une

trentaine de postes⁴⁶. Dans une autre entreprise qui sollicitait une personne hautement qualifiée pour un poste (doctorat) et qui a fait appel aux services d'un chercheur de tête, on a reçu une trentaine de candidatures dont sept étaient suffisamment intéressantes pour se rendre en entrevue. La citation qui suit fait mention d'une expérience d'embauche où pour 20 postes, on a reçu de 200 à 250 candidatures :

« [...] puis on a été surpris, agréablement surpris, on a fait un appel d'offres très limité, pour embaucher 20 personnes, pis on a eu 250 réponses : des D.E.P., des DEC, tous des gens de l'extérieur qui veulent revenir ici. Voyez-vous, à Montréal ou Québec ou dans la Beauce, on donne 14-15-16 piastres, ici à 11 piastres, vous travaillez. Je reviens ici parce que, à Montréal, mes coûts de transport sont élevés, mon logement est élevé, je ne suis pas chez nous. Pis ce sont des gens fortement enracinés à leur région. Et on s'est bâti une série de CV de gens, des machinistes, des gens spécialisés, et ils veulent revenir ici dans leur région d'origine. On a fait des appels d'offres dans les centres locaux d'emploi, on a fait des annonces dans les journaux, pis les réponses ont été effarantes, pis des jeunes bien formés là, des doubles DEC, doublé avec des DEP, avec une expérience sur le marché du travail. Ils veulent revenir : 200 réponses, très bons CV, autant des ingénieurs juniors que de bons techniciens, même des ingénieurs. Des gens qui sortent de l'ETS particulièrement à Montréal, les techniciens, il y a des gens pratiques là-dedans. Nous, on dit tout le temps, si les gens des régions offrent des perspectives d'emploi à des jeunes de la région, ils vont revenir. Des emplois à l'année, plus ou moins rémunérateurs, on va susciter le retour des jeunes dans nos régions parce qu'ils vont apprécier la qualité de vie, le retour chez eux pis avec un niveau de vie qui est plus élevé qu'ailleurs, parce que ça représente moins de coûts. Pis ce sont des gens attachés à la mer, des gens attachés à la forêt, ce sont des chasseurs. Nous, on dit, donne des perspectives, à des entreprises établies ici, de l'appartenance, les jeunes vont revenir, pis c'est assez surprenant. Pis il y a des pénuries théoriques, qu'on va combler par des programmes de formation adaptés, avec des enjeux intéressants pour les gens. Si l'on ne donne pas de perspectives, oublie ça. Pis ils ne sont pas fous, les jeunes sont capables de comparer. C'est l'emploi à l'année, ce sont des emplois avec des possibilités de promotion, avec une qualité de vie, avec un salaire décent, pour qu'ils puissent bâtir leur propre vie! Mais aujourd'hui les jeunes, s'il n'y a pas de perspective, ils ne sont pas fous, ils vont aller dans des endroits où ils vont pouvoir assurer leur sécurité d'emploi, bâtir leur avenir. C'est que j'appelle des perspectives, moi! »

« Problème de main-d'œuvre, c'est de créer de l'économie. En fin de compte, ce n'est pas former ma main-d'œuvre, c'est de la garder! »

⁴⁶ MICHAUD, H. 2006. « Secteur éolien à Matane: 1,5 M\$ pour former la main-d'œuvre ». *Le Soleil*, Économie, mardi 7 février, C7.

Malgré tout ce qu'on peut entendre à propos de l'exode des jeunes, dans les entreprises du secteur, beaucoup de jeunes ont été recrutés. Leur grand nombre vient, en partie, de ce que certaines entreprises embauchent de nouveaux employés sans expérience ou avec peu d'expérience. Ils sont également plus mobiles :

« Ce qu'on a engagé à date, ce sont des jeunes de 2-3 ans d'expérience. Donc, c'est plus facile à ramener en Gaspésie, mais lorsqu'on va parler de gens de 15 à 20 ans d'expérience qui sont à Montréal, Toronto ou à Québec. Là, je ne sais pas comment ça va se passer. »

Plusieurs Gaspésiens qui travaillent à l'extérieur de la région et attendent qu'une occasion d'emploi se pointe pour revenir. À Chandler et New Richmond, plusieurs familles sont parties depuis la fermeture du principal employeur de la ville, faute d'emploi, mais ont gardé leur maison dans l'espoir d'y retourner. Il y en a d'autres qui travaillent une partie de l'année, par exemple, à Montréal et qui reviennent en Gaspésie lorsqu'ils sont en chômage :

« D'ailleurs, vous savez qu'il y a beaucoup de promoteurs de l'extérieur qui viennent recruter directement ici, parce qu'ils ont des problèmes de main-d'œuvre, particulièrement de la Beauce. Ah! Ici, il y a de la main-d'œuvre, il y a une sollicitation de main-d'œuvre de façon effrayante ici. Puis vous avez une main-d'œuvre qui va travailler dans la construction 6 mois à Montréal et va revenir. Ce sont tous des gens habiles manuellement, pis ils vont aller travailler ailleurs, ils ne déménageront pas, ils vont travailler 6 mois, 3 mois, après ça, ils reviennent. »

La citation précédente suggère que les gens sont attachés à leur région. Ce constat se reflète également dans le faible taux de roulement de la main-d'œuvre, un aspect qui est très apprécié par les entrepreneurs. Le taux de roulement serait beaucoup plus faible en région que ce qu'on retrouve dans les grandes villes, en particulier, dans la région de Montréal :

« À Montréal, le taux de fidélité à l'employeur est très faible. [...] pis à [...] (une ville en région), ça a l'air d'être très fort. On est ben contents parce les gens font des gros efforts pour rester en région. Pis les gens vont accepter des compromis, je ne parle pas de compromis salarial ou quoi que ce soit, mais tu prends un gars qui a étudié comme machiniste, pis il me dit : oui je vais accepter de faire une job qui n'est pas en machinerie parce que je veux rester à [...] (une ville en région). Les gens sont souples pour ça, c'est extraordinaire. »

Un autre aspect qui a été souvent invoqué, c'est la qualité de vie comme facteur d'attrait de la main-d'œuvre. Il y aurait de plus en plus de personnes qui préfèrent la qualité de vie à la campagne, les grands espaces, à l'encombrement de la grande ville. Ce phénomène serait assez récent. Il semble que les entreprises de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont de plus

en plus souvent en mesure de recruter des personnes qualifiées pour un poste donné parce que ces dernières préfèrent la qualité de vie qu'elles y retrouvent :

« En tout cas. On a eu aussi ce nouveau monsieur qui s'appelle [...] et lui, il s'est démarqué. Il a fait une présentation qui était très intéressante, il a très, très bien répondu aux questions, il parle quatre langues, il est *hot*. Et il adore la Gaspésie, donc on n'a pas peur de le perdre. Il venait ici avant. La première fois que j'ai été mangé avec lui, il est rentré dans le restaurant et il connaissait plein de monde. Alors, il aime la campagne et tout ça. Ce n'est pas un originaire de la Gaspésie, mais c'est un gars qui aime beaucoup la campagne. Alors, on a été chanceux. Et on n'a pas trop peur de le perdre non plus. Si la job va bien, il va rester parce qu'il aime la région. »

« Nous, il y a 10 ans, quand on recevait 1 CV et qu'on voyait que le nom de la personne n'était pas un nom gaspésien, on se disait, un jeune ingénieur par exemple, qu'il n'avait d'ouvrage nulle part et qu'il est prêt à venir s'abaisser en Gaspésie un bout de temps, et après ça, il va disparaître. Aujourd'hui, on voit des gens de l'extérieur qui ont une formation académique et qui disent qu'ils ont fait un choix et qu'ils veulent vivre en Gaspésie à cause de la qualité de vie. »

Besoins de formation

On a vu précédemment que les entreprises du créneau *Éolien* valorisaient la formation en milieu de travail et que certaines d'entre elles avaient reçu une aide gouvernementale appréciable pour former leurs nouveaux employés, et ce, sans compter les crédits d'impôt qui s'y ajoutent. On a vu également qu'une formation en entretien d'éoliennes a été mise en place au Cégep de la Gaspésie et des Îles. Tous les étudiants de la 1^{re} cohorte ont été embauchés. D'autres cohortes sont en formation. Compte tenu des réalisations précédemment mentionnées et du nombre d'entreprises et d'emplois reliés au créneau, il existe peu de besoins en matière de formation de la main-d'œuvre qui ne soient pas déjà satisfaits.

Un répondant souligne le besoin d'intéresser davantage les jeunes aux métiers. À son avis, il faut éliminer les préjugés envers les emplois de métiers et techniques dans les manufactures, trouver des façons innovatrices d'y attirer les jeunes et aussi, d'une certaine façon, convaincre les parents que ces métiers offrent des perspectives d'avenir prometteuses pour leurs enfants :

« T'as 15 à 20 % des gens qui travaillent pour le manufacturier, la grande majorité des gens ne sont pas en contact avec ce monde là. Leurs parents sont dans les services, peu importe, la grande majorité des jeunes ne connaissent pas ça parce que leurs parents ne sont plus là-dedans, mais il reste qu'il y a bien des préjugés, si t'es là-dedans, c'est parce que tu n'es pas assez bon pour l'école. C'est un préjugé qui est là, c'est tout à fait regrettable. Moi, je pense que c'est un métier très, très

beau. Il y a autant de *challenges* là-dedans que dans n'importe quelle autre place. Trouver une façon quelque part, de montrer aux gens : regardez, c'est un avenir. Il y a de bons salaires, c'est intéressant. Sauf qu'il faut que le gars [...] aime ça voir quelque chose qui rentre d'une façon, pis qui sort de l'autre. C'est physique. C'est des gens qui aiment ça toucher pis transformer quelque chose. Si je peux demander quelque chose au gouvernement, c'est [...] que le gouvernement publicise les choses intéressantes qui se font là-dedans. »

On parle également de mieux adapter la formation en institution aux besoins des entreprises, de privilégier l'embauche de professeurs qui ont de l'expérience sur le marché du travail, d'être même proactif par rapport aux entreprises. Selon un participant, il y a plusieurs personnes sans diplôme qui excellent mieux dans leur travail que ceux qui en ont. Il faudrait que la formation en institution reconnaisse davantage les acquis et que les travailleurs qui ont un grand bagage d'expérience ne soient pas obligés de refaire tout le cheminement scolaire pour obtenir leur diplôme :

« Il y a un proverbe chinois qui dit qu'un diplôme, c'est comme un ticket sur une valise, ça dit à qui appartient la valise, mais pas ce qu'il y a dedans! »

Une autre personne interrogée mentionne les coûts plus élevés des études postsecondaires lorsqu'on habite en régions périphériques. Les conditions d'accès au régime de prêts et bourses sont les mêmes, qu'on provienne d'une région périphérique ou d'une région centre, mais dans le premier cas, comme il n'y a pas d'institutions à proximité, il faut déboursier des frais supplémentaires de logement, de transport et de subsistance. Cette situation affecte l'accessibilité des jeunes des régions périphériques à la formation postsecondaire. Les coûts de formation sont aussi plus élevés pour les entreprises, pour les mêmes raisons :

« En région éloignée, on devrait avoir ce qu'on appelle un abri fiscal parce que l'enfant ne peut pas rester chez ses parents, ça coûte le double et le triple, faire instruire un enfant quand le parent paie (complètement), c'est 100 000 \$. Quand les parents travaillent, tu n'en as pas de prêts et bourses. Moi, mes enfants jusqu'à ce qu'ils aient terminé un baccalauréat, après qu'ils aient terminé 90 crédits, c'est sûr qu'ils n'ont pas eu droit aux prêts et bourses. Moi, j'avais cinq ans à payer vraiment pour eux. Et même que tu le paies après parce que même avec les prêts et bourses, tu paies un appartement, tu as une auto, tu ne peux pas vivre sans l'aide de tes parents, impossible, à moins que tu travailles. En partant du 5^e secondaire, ils ont 17 ans et ils partent au cégep de Gaspé ou au cégep de Rimouski. Il faut qu'ils restent en appartement et il faut qu'ils voyagent. Tandis que l'enfant qui est près d'une université à Québec ou à Montréal, lui, ça ne lui coûte rien, ses frais d'inscription, point. Ça, c'est un besoin des régions. »

6.2.2.2 Articulation des politiques publiques

Dans l'histoire du projet ACCORD, en particulier dans le cas du créneau *Éolien*, on réalise que l'aspect politique est omniprésent et joue un rôle prépondérant. Il y a des appuis politiques qui font la différence comme l'obligation de composantes régionales dans les appels d'offres d'Hydro-Québec pour la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et à la municipalité régionale de comté de Matane. Il y a également des subventions ou des prêts qui sont facilités grâce à l'intervention de députés ou de ministres. Dans certaines situations toutefois, l'ingérence politique peut carrément nuire à un projet. C'est le cas du créneau *Éolien* dans le projet ACCORD. Dans les pages suivantes, nous verrons aussi que le changement de gouvernance a eu plusieurs impacts sur la démarche du projet ACCORD

6.2.2.2.1 *Changement de gouvernement*

Il faut d'abord rappeler les attermolements du gouvernement du Parti libéral à poursuivre le Projet ACCORD qui avait été mis en œuvre par son prédécesseur, ce qui en a découragé plusieurs. On peut aussi souligner le retrait de la Société générale de financement. Il y a aussi les nombreux changements de ministres, à la fois, aux deux paliers de gouvernement :

« On n'était pas en mode électoral du tout, on était en mode « aidons la Gaspésie ». Là, un moment donné, on est tombé en mode préélectoral, on est tombé en mode électoral, et j'ai vécu la période où on a changé de gouvernement. Alors, dans quatre ans, j'ai passé deux premiers ministres fédéraux, j'ai passé trois premiers ministres provinciaux et j'ai passé 5 ministres des ressources naturelles, 3-4 ministres de développement économique. »

« Il y a un changement de politique et il y a des bibittes qu'on laisse tomber et d'autres qu'on garde. Et ce que je comprends du projet ACCORD à ce moment-ci, c'est qu'on le continue, mais qu'il n'y a pas d'engagement concret du gouvernement, que ça soit au niveau de la régionalisation du projet ACCORD, il n'y a plus vraiment d'engagement à ce niveau-là, que ça soit au niveau des partenaires financiers initiaux du projet ACCORD, par exemple la SGF, il n'y en a plus. [...] J'irais presque à dire que c'est un peu une aberration le projet ACCORD. »

L'obligation de réécrire un nouveau plan d'action du créneau *Éolien*, épuré pour tenir compte des nouvelles “orientations” du créneau, a mis, en quelque sorte, un point final au processus :

« Les industriels qui étaient là-dedans se sont fatigués et se sont dit qu'ils allaient retourner chez eux et travailler. Je pourrais vous en nommer. Je ne les nommerai pas, mais je pourrais vous en nommer 4-5 qui ont dit ça : regarde, moi, je suis tanné de venir à ces maudites réunions. Je vais m'en aller chez moi, je vais travailler, je vais appeler mes contacts d'affaires et je vais faire de la *business*. Et il y a même quelqu'un qui m'a dit : [...] quelqu'un qui veut faire du développement régional est bien mieux de s'occuper de son entreprise que de venir à ces réunions-ci. En tout cas, c'est ma perception, mais l'ancien ACCORD avait un peu de *back up*. »

Dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine comme dans d'autres régions, il a fallu changer le président du comité régional ACCORD en raison de son association trop étroite avec le gouvernement précédent. Ils sont plusieurs participants à penser que ni le gouvernement du Parti québécois ni celui du Parti libéral n'ont vraiment cru au potentiel économique du créneau *Éolien*. Ils ne connaissaient d'ailleurs pas grand-chose à ce créneau, il n'y avait pas d'études économiques qui le favorisaient, au contraire, celles d'Hydro-Québec avaient des conclusions qui allaient dans le sens contraire. Ce serait essentiellement parce que le dossier était devenu rentable politiquement que le créneau *Éolien* aurait pris l'envergure qu'on connaît :

« Personne n'avait jamais réfléchi à ça, quand ça a été décidé comme ça, c'est parce que monsieur Landry à ce moment-là, contre l'avis de tous les gens d'Hydro-Québec, contre l'avis de tous ses sous-ministres, a décidé que ça va se faire pareil. Pourquoi 1 000? Pourquoi pas 1 500? Pourquoi pas 500? Parce que c'est un beau chiffre qui fait rond. Il n'y avait aucune étude économique, il n'y avait aucune étude, il n'y en a toujours pas d'étude économique. »

6.2.2.2 Démarche du projet ACCORD

Dans le créneau *Éolien*, l'absence d'un partenaire financier important tel que la Société générale de financement a été un facteur prépondérant dans la décision des industriels de se retirer du projet ACCORD. Selon un participant, la stratégie actuelle du projet ACCORD, basée uniquement sur les enveloppes budgétaires des programmes existants dans les différents ministères, est un échec. Étant donné la vitesse avec laquelle les changements technologiques se développent, que ce soit dans l'éolien ou dans un autre secteur, il faut se positionner rapidement dans un secteur pour rattraper les leaders et suivre le courant. Le saupoudrage des fonds publics ne permet pas d'arriver à cette fin :

« [...] peut-être, réitérer le malaise au niveau d'ACCORD parce que c'est devenu presque une voiture sans moteur. Et maintenant, c'est nous et l'industrie qui devons pousser dessus. Avant, il y avait une propulsion. On sentait qu'il y avait

quelque chose là-dedans de réel. Peut-être que c'était, oui, un grand projet, peut-être trop vaste aussi. Je ne sais pas, mais là, il n'est devenu trop rien. Les industriels ne sont pas vraiment intéressés à se lancer là-dedans. J'ai entendu un chiffre, l'autre jour, que le ministre voulait qu'il y ait 35 projets ACCORD qui lèvent. Ils s'attendaient à ce qu'il y en ait 17 qui allaient lever, et il avait je ne sais plus combien de millions. [...] ça représentait peut-être un million par créneau ou quelque chose du genre. Alors, ça ne donne rien. C'est beaucoup d'efforts pour peu de résultats. »

« L'éolien par exemple, c'est en pleine croissance mondiale : 30 % de croissance annuelle depuis les sept dernières années, projection exacte pour les dix dernières années. Est-ce qu'on fait naître une industrie éolienne dans mon pays? Si la réponse est oui, on n'a pas le choix de supporter parce que les autres ont 25 ans d'avance sur nous. Alors moi, qu'est-ce que je fais? Je vais aller chercher le leader mondial et je vais lui dire que je veux qu'il vienne s'installer chez nous. Parce que moi, j'ai 25 ans de retard technologique sur toi. [...] Les Québécois sont assez intelligents pour faire une éolienne, mais notre éolienne va être prête dans 10 ans et les autres vont encore avoir 25 ans d'avance sur nous. Non, non. Moi, je vais aller chercher le meilleur au monde, et je vais lui dire que je veux qu'il vienne s'installer chez nous. Et là, je veux qu'on regarde comment nous, on veut être un joueur majeur, et je veux supporter cette industrie-là. Maintenant, je vais la supporter pendant 5 ans, 8 ans, et après ça, c'est clair que tu vas devoir faire face aux conditions mondiales du marché. Et après ça, il faut que tu affrontes le marché, et si tu n'es pas capable d'être compétitif, tu changes de domaine. C'est comme ça que ça marche. En économie, c'est le même principe que dans la nature. Les faibles meurent. Les animaux s'arrangent comme ça. Et c'est comme ça que tu deviens plus fort. »

6.2.2.2.3 Harmonisation avec les autres régions

D'après un participant, « la politique » a gâché l'occasion pour la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine de se bâtir une véritable filière économique, porteuse d'avenir et c'est une ville du Bas-Saint-Laurent qui a reçu la manne. C'est en raison de l'influence du ministre du Bas-Saint-Laurent que la municipalité régionale de comté de Matane a pu bénéficier des crédits d'impôt reliés à l'éolien, bien qu'elle ne fasse pas partie de la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Une décision qui ne serait pas justifiée en raison de la vitalité économique de Matane et de son faible taux de chômage relatif. Une décision qui aurait également modifié les règles du jeu en faveur de Matane, étant donné que cette dernière avait les moyens de s'organiser, d'embaucher des démarcheurs et de mettre en place des mesures pour attirer les entreprises. Les citations suivantes résument les événements et montrent que « la politique » peut laisser des blessures bien profondes :

« [...] mais tu comprends vite que c'est le politique qui *drive* l'économie et les décisions sont prises en fonction du capital politique. » [...] le ministre du Bas-St-Laurent a dit qu'il voulait la moitié de l'éolien, alors tout d'un coup, on a scindé la Gaspésie en deux. [...] Quand on a commencé à parler d'éolien, Matane a dit que ça leur intéressait. Lui (le ministre) a fait sa job. Et Matane a fait sa job, mais c'était un combat bien inégal. Si tu avais pris une usine de Matane et que tu l'avais mise dans la Baie-des-Chaleurs, tu aurais réglé le problème du chemin de fer en même temps. [...] Alors, on a pris là une décision politique complètement déraisonnable. Matane a un taux de chômage de 8-9 %, une belle économie diversifiée. Ce n'est pas Matane qui avait le plus besoin d'aide. [...] Regarde, Matane, c'est une MRC et nous, on a divisé la tarte de l'éolien. On a donné 50 % à une MRC et les six autres MRC se sont partagé le restant de la tarte. »

« [...] Si tu ne nous as pas de ton côté, tu vas avoir de la misère à rentrer, tu vas en arracher. Alors là, le Parti québécois a bien compris ça, et le Parti libéral aussi. Alors là, il fallait flatter les régions. L'éolien, ils n'y croyaient pas du tout. Nous, ç'a tout pris pour avoir 250 mégawatts. À date d'aujourd'hui, on est rendu à 3 000... »

« Écoute, il a fallu se battre bec et ongles pour écrire dans le règlement qu'il fallait qu'il y ait 40-50-60 % de contenu gaspésien. Dans le 2 000 mégawatts, on a descendu ça à 30 et on a agrandi ça au Québec. Et je ne voudrais surtout pas te dire que je suis amer parce que j'aurais voulu que toute cette industrie ne sorte pas du périmètre de la Gaspésie. Ça n'a jamais été mon intention, mais ce que j'ai réalisé, c'est qu'on s'est fait traiter avec le vent comme on s'est fait traiter depuis Murdochville : tu as eu l'idée, débarrasse, tu es trop *p'tit coune* pour t'occuper de ça. Nous, les grands de ce monde, on va t'aligner ça et toi, tu ramasseras les graines. Ça, c'est l'image que je garde et là-dessus [...], je vois juste que c'est très difficile pour les régions de se développer, très difficile. »

On ne pourrait passer sous silence les tiraillements avec les régions centres parce qu'elles s'opposent à ce que la région périphérique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane aient été privilégiées dans les appels d'offres. Théoriquement, les éoliennes peuvent être installées sur l'ensemble du territoire du Québec. On ne sait pas encore comment le jeu politique va se dérouler, de quelle façon le choix des entreprises dans le deuxième appel d'offres sera influencé par la région ou les municipalités où s'installeront les éoliennes.

6.2.2.3 Importance des organismes de soutien

Les organismes de soutien jouent un rôle important dans la démarche du projet ACCORD. Dans le créneau *Éolien*, c'est l'organisme TechnoCentre éolien Gaspésie-Les Îles qui a eu une influence déterminante auprès du gouvernement. La participation des entreprises demeure

toutefois une condition de succès de la démarche. Rien n'indique que le créneau *Éolien* nécessite un renforcement du rôle que jouent présentement les organismes de soutien.

6.2.2.3.1 Rôle dans le projet ACCORD

En septembre 2000, la région se dotait d'un nouvel organisme, le TechnoCentre éolien Gaspésie–Les Îles, ayant pour mission :

« [...] de contribuer à la naissance d'une industrie éolienne capable de concurrencer les marchés étrangers en matière de recherche et développement ainsi que d'équipements et de services, d'instaurer un dialogue entre les secteurs privé et public et de positionner significativement le Québec en ce qui concerne l'émergence du secteur éolien via la péninsule gaspésienne, les Îles-de-la-Madeleine et la MRC de Matane. Pour ce faire, le TechnoCentre occupe un rôle moteur comme association corporative, en favorisant l'expansion des sociétés industrielles et en créant une synergie entre tous les acteurs concernés, dans l'optique d'une véritable dynamique industrielle. »⁴⁷

Le TechnoCentre éolien « est né de quelques industriels de la région qui voulaient se démarquer en éolien ». C'est un organisme à but non lucratif financé à ses débuts par Développement économique Canada et le ministère responsable du développement économique de l'époque. C'est une petite équipe (5 personnes) qui joue un rôle de lobby auprès du gouvernement, mais également de catalyseur auprès des industriels pour qu'ils viennent s'installer dans les régions désignées. Il voit à mettre en réseau les partenaires. Il offre des services de veille commerciale. Depuis peu, il cherche aussi à stimuler le savoir, la formation, la recherche et développement dans le domaine de l'éolien.

Le TechnoCentre éolien a joué un rôle important dans le créneau *Éolien*, notamment par son influence sur les modalités du premier appel d'offres lancé par Hydro-Québec en 2004. Des discussions avec les intervenants régionaux, on comprend que cet organisme avait le leadership dans les orientations du plan d'action du créneau dans le projet ACCORD. Dans la revue de presse, le TechnoCentre éolien est appelé régulièrement à exprimer son opinion sur tout ce qui touche à l'éolien. C'est aussi le TechnoCentre éolien qui promeut la création d'un centre de

⁴⁷ TECHNOCENTRE ÉOLIEN. 2005. *Mémoire concernant les projets d'aménagement de parcs éoliens à Anse-à-Valleau et Baie-des-Sables*, juin, 1.

recherche sur les éoliennes en climat nordique. Le mandat de ce centre de recherche est de travailler sur des projets qui seront :

« [...] traduisibles en sources de revenus pour des entreprises. Par exemple, on pourrait travailler sur un projet qui permettrait à une entreprise de vérifier si elle est capable d'atteindre les standards de qualité de l'industrie éolienne avec leur équipement actuel. On pourrait aider une entreprise à se diversifier, on pourrait faire des projets, par exemple, ça pourrait être un nouveau système d'acquisition de données, par exemple, pour les programmes de mesure de vent qui pourrait devenir éventuellement un produit, qui pourrait faire l'objet d'un essaimage et qui, éventuellement, pourrait devenir une entreprise qui aurait des produits à vendre. Le but ultime qu'on a, c'est de créer des emplois, de créer de la richesse, de contribuer à l'économie. »

Mais avec le départ de plusieurs industriels, le TechnoCentre éolien n'a plus le leadership qu'on lui reconnaissait, ses interventions dans les médias sur le développement de l'éolien dans la région sont plus timides et il n'assume plus la présidence du comité de créneau dans le projet ACCORD. La revue de presse cite régulièrement les propos de Jean-Louis Chaumel, coordonnateur d'un groupe de recherche en énergie éolienne et professeur à l'Université du Québec à Rimouski, lorsqu'elle traite des retombées du développement de l'éolien et des retombées pour la population locale.

C'est aussi le MDEIE qui tente de « ressusciter » le projet ACCORD. Dans le créneau *Éolien*, on réalise, une fois de plus, que la présence des entreprises est essentielle à la démarche du projet ACCORD et que la seule présence des organismes de soutien, bien qu'ils jouent un rôle important dans le déroulement du processus, dans le financement des projets et dans la formation de la main-d'œuvre, est loin d'être suffisante :

« Je te dirais que le succès dépendait de la participation des industriels et du secteur économique. Et son insuccès dépend de leur absence. Moi, c'est le constat que j'en fais. Je suis malheureux de voir que nos industriels n'ont pas continué à participer au dossier ACCORD. C'est lié beaucoup au retard qui a été pris. Moi, la désaffection de la SGF dans le dossier m'est apparue comme fondamentale pour les industriels en tout cas. Ils ont vu qu'il n'y avait pas vraiment de volonté gouvernementale d'aller plus loin. Quand on a dit que, maintenant, les programmes gouvernementaux s'appliquent de façon régulière au projet ACCORD... Comment veux-tu dans ce contexte ajouter foi à une démarche? Parce qu'on est un petit peu obligé de la finir, ce sont les fonctionnaires qui l'ont accaparée et on va la finir, mais ça n'a plus vraiment de résonance dans le milieu industriel. C'est malheureux. C'est malheureux, parce que c'était une excellente initiative. »

Cette dernière citation ne veut cependant pas dire que les organismes de soutien n'ont pas leur place dans les projets de développement économique. Des entrevues, les répondants reconnaissent d'emblée l'aide significative que leur apportent le MDEIE, Développement Économique Canada, les CLÉS, les SADC, Emploi-Québec, les institutions de formation et d'enseignement au développement des entreprises. Ce sont des organismes qui sont actifs dans leur milieu et qui travaillent en partenariat. Rarement, avons-nous été témoins de conflits entre les organismes de soutien et les entreprises.

De là cependant, à renforcer le rôle des organismes de soutien dans le créneau *Éolien*, il y a un pas qu'il faut hésiter à franchir. Dans le créneau *Éolien*, certains organismes de soutien comme certaines entreprises cherchent à tirer profit de la situation. Dans un contexte de resserrement budgétaire, c'est là une situation bien légitime pour qui croit à son mandat et qui désire offrir plus de services. Dans certains cas toutefois, la question est discutable, en particulier lorsque l'intervention des organismes de soutien a pour effet de déresponsabiliser les entreprises et de transférer les coûts sur la main-d'œuvre, en particulier, sur les jeunes. Dans l'*Éolien*, comme dans d'autres créneaux, les institutions de formation sont promptes à proposer de nouveaux programmes de formation aux entreprises qui leur apportent plus de financement. Leur initiative a aussi pour effet de réduire la formation en entreprise et de transférer les coûts de la formation aux étudiants et à l'ensemble des contribuables. Il faut aussi considérer que cette formation est souvent beaucoup plus longue et exigeante quant aux préalables, ce qui a pour effet de réduire son accessibilité auprès de la main-d'œuvre plus vulnérable qui, auparavant, y avait accès. En voici deux autres exemples :

« À l'époque, c'était la Commission de formation professionnelle. Ça ne date pas d'hier. Ils étaient venus nous voir et là ils voyaient [...] qu'on se développait un petit peu. [...] Alors, ils nous ont demandé si l'on faisait de la main-d'œuvre.

J'ai dit bien oui, je fais de la main-d'œuvre.

Là, ils nous ont dit : vous n'êtes pas venus nous voir?

J'ai répondu : aller vous voir pourquoi?

Il a dit : on aurait pu vous aider.

Bien, j'ai dit qu'en ce moment j'en fais.

Là, il a dit : oui, mais vous supportez tout?

Oui, je supporte tout. Alors dans ce temps-là, j'étais une entreprise qui ne sollicitait d'aucune façon l'aide du gouvernement, à aucun niveau. Alors, j'ai dit OK, je vais te faire un *bargain*. C'est moi qui fais le plan de cours et c'est moi qui choisis les professeurs. Et j'ai dit : tu veux m'aider? Je vais t'envoyer mes factures, et tu vas me payer 60 % ou 40 %, je ne me souviens plus, mais j'ai dit que s'il m'amène ça d'épais de papier pour ça d'épais d'argent, je ne voulais pas le voir ».

« Les techniciens qui vont mettre en service les éoliennes de General Electric doivent être formés. [...] C'est juste 3 semaines, mais ils restent que c'est 3 semaines en Californie et puis, eux, la formation se donne en anglais puis en espagnol puis nous ont leur dit : « bien, venez ici, on va le faire en français et en anglais puis ils sont déjà sursaturés là-bas, ils ont besoin d'ouvrir un autre centre, on essaie que ce soit nous. »

6.2.2.4 Relations de partenariat

Selon quelques participants, au départ, l'objectif du plan d'action du créneau *Éolien*, était de créer quelques pôles de développement de l'éolien en Gaspésie, soit un nombre limité d'endroits où les entreprises s'installeraient et où l'on essaierait de développer un réseau, de concentrer les services afin de créer cet élan qui attirerait les entreprises par la suite et permettrait de créer une véritable filière éolienne.

6.2.2.4.1 Conflits intrarégionaux

Le créneau *Éolien* a dérapé non seulement en raison des décisions du nouveau gouvernement en place, mais, également, en raison de la tension entre les villes et les municipalités qui ont toutes cherché à avoir leur part du gâteau. La chicane est dans la cabane, si l'on se fie aux propos rapportés :

« Ici, ça prendrait quasiment un psychologue régional, parce qu'on a un gros problème d'esprit de clocher. C'est que chaque municipalité semble croire qu'elle a un droit acquis à des retombées directes en éolien. On dirait que personne ne voudrait faire une demi-heure de route pour aller travailler dans un autre village dans l'industrie. Moi, c'est la perception que j'ai. Les gens voudraient tous et chacun, leur petite usine pour dire : regardez, j'ai mes retombées de l'éolien. Ça, c'est le politique qui fait ça. On n'est même pas 100 000 en Gaspésie. [...] Comptez-moi le nombre de villages. Je ne sais pas, mais c'est au-dessus de 50, certain. Moi, je trouve ça effrayant. Il faudrait qu'il y ait une volonté politique, un courage politique même, de dire : Là, écoutez, on ne peut pas mettre des usines partout. Le saupoudrage va nous faire mourir. [...] Là, il y a déjà quelque chose à Matane, il y a déjà quelque chose à Gaspé. Il y a des petits quelques choses qui se brassent à Chandler. Là, la Haute-Gaspésie n'est pas représentée. Est-ce que les

gens de St-Anne-des-Monts veulent se taper une heure de route pour aller travailler à Matane? Les gens de la Prairie se tapent 1 h 30 pour aller travailler à Anjou, mais en tout cas. [...] Ce n'est pas la même logique, mais est-ce qu'on doit avoir de l'industrie à 6-7-8 différents endroits? Si, c'est ça, je pense qu'il n'y aura pas, au niveau de la qualité de vie, au niveau des infrastructures et tout ça, on ne sera pas capable d'avoir un momentum suffisant pour vraiment améliorer la situation. C'est ça que je trouve déplorable. [...] C'est comme si, je ne sais pas, ton bras est en train de rentrer dans la souffleuse. Il faut qu'un moment donné, tu donnes le coup et que tu dises : écoutez, ça va faire. On va avoir quatre pôles de développement éolien. Ça va être X, Y, Z et A1 et *that's it!* Parce qu'à ce moment-ci, on est en train d'essayer de satisfaire tout le monde, et on élabore des solutions qui ne font que mettre des *band-aids* sur les bobos. Ça, je trouve ça un peu plate. »

« Il faudrait que la région parle d'une même voix. C'est ça qui nous nuit le plus. Et je suis sûr que vous allez l'entendre partout. Tout le monde connaît le bobo, mais personne ne connaît le remède. Tout le monde se chamaille ici. Je pense qu'il y a trop peu de richesse. Les gens sont trop bas sur la pyramide de Maslow pour être capables de dire qu'on va travailler ensemble. Et ça cause énormément de problèmes. J'ai déjà entendu parler de la part d'industriels, ce n'est pas des ragots, qui m'appelaient pour me dire : coudon, la personne politique dans cette région-là vient de m'appeler pour me dire que l'idée d'implanter une usine dans l'autre région, c'était vraiment une mauvaise idée, qu'il y avait plein de désavantages à s'installer là. [...] Les gens ne s'aiment pas, on dirait, entre municipalités et tout ça. Ça cause de gros problèmes parce qu'en se chamaillant entre nous, on ne voit pas ce qui se passe autour... »

Cette chicane est surtout le fait des maires et elle est manifeste dans les tensions qui agitent la Conférence régionale des élus (CRÉ). Selon un participant, les pouvoirs accrus donnés à la CRÉ n'ont pas modifié les obligations des maires envers leurs élus et certains d'entre eux y sont par défaut, car ils n'ont pas de compétences et d'intérêt en matière de développement économique :

« Les CRÉ, c'est zéro plus une barre parce que premièrement, pour faire des affaires, il faut que tu mettes du monde des affaires, pas des politiciens. Et en ce moment, la dynamique fonctionne comment? C'est les politiciens, et dans mes propos, je veux être sûr qu'on se comprenne sur une chose : Je ne suis pas souverainiste, je ne suis pas libéral, je ne suis pas péquiste. Je me considère bien chanceux de vivre au Canada et au Québec et je dis souvent à la blague que les politiciens, c'est un peu comme la pluie, c'est essentiel, mais on aimerait bien mieux le soleil. Ils ne font pas juste des choses toutes croches, mais il y a une chose que moi, j'ai réalisé qui fait que ça hypothèque considérablement [...] l'efficacité de la machine économique, ce n'est certainement pas supérieure à 20 % de l'efficacité pour les efforts qu'on y met. Et pour une raison bien simple : tu as un parti au pouvoir qui part et qui s'en va dans une direction. Tu arrives avec

un autre parti au pouvoir, qui lui décide que la meilleure idée du monde qu'il a, c'est de s'aborder le CRCD et de faire une CRÉ.

Tantôt, tu me demandais pourquoi les CRÉ, ce n'est pas bon? Les politiciens, eux, leur interface avec le milieu, ce sont les maires. Ce n'est pas compliqué. Qu'il soit péquiste, qu'il soit libéral, qu'il soit provincial, qu'il soit fédéral, qu'il soit conservateur, ce sont les maires. C'est l'interface dans le milieu avec le niveau politique. Un maire, ça ne peut pas s'occuper de développement économique, sauf de l'économie de sa ville. Un maire ne peut pas avoir une vision régionale à moins d'être une exception.

Pourquoi est-ce que la CRÉ ce n'est pas bon? Parce que là, il n'y a plus de table de concertation. Et 80 % de la CRÉ est occupée par des maires. Et les maires en Gaspésie, la plupart du temps, se réveillent maires par obligation bien plus que par choix. »

6.2.2.4.2 Concertation entre entreprises

Les relations de partenariat entre les entreprises ne semblent guère mieux. Premièrement, on a mentionné le conflit entre Matane et Gaspé quant à la localisation des entreprises et les membres du créneau *Éolien* sont de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine uniquement. Deuxièmement, l'un des principaux employeurs, Marmen, est en colère du fait d'avoir dû installer une nouvelle usine à Matane alors qu'il en avait déjà une à Trois-Rivières⁴⁸.

6.2.2.5 Autres composantes

Dans cette partie, nous discutons des éléments du développement économique qui ont été signalés par les répondants et qui n'ont pas été abordés précédemment dans ce document. Pour le créneau *Éolien*, il s'agit de la vision gouvernementale du développement économique des régions périphériques, de l'important de l'État et des mesures spécifiques nécessaires à ce développement.

6.2.2.5.1 Vision à long terme du gouvernement

Les acteurs du créneau *Éolien* qui ont été interrogés ont rappelé, encore une fois, la nécessité que les gouvernements aient une vision claire et à long terme du développement économique qu'ils veulent promouvoir et de la place des régions périphériques à l'intérieur de

⁴⁸ RADIO-CANADA.CA. EST-DU-QUÉBEC. 2005. « Le vent doit souffler pour tous, selon Marmen ». *Nouvelles*. Mise à jour le jeudi 30 juin, 17 h 19.

celui-ci. Dans le créneau *Éolien*, cette vision du développement est manquante, selon un participant. On cherchait la formule gagnante, on a laissé les acteurs régionaux décider des orientations sans vraiment y croire, et on a repris le dossier au palier central lorsqu'il est devenu rentable politiquement. Selon plusieurs répondants, il n'y a toujours pas de vision de développement économique qui y est rattachée. Ils craignent que la répartition des éoliennes sur le territoire ne se fasse de façon incohérente. Certains auraient préféré un développement étalé sur un nombre plus grand d'années, à une vitesse moins folle, qui aurait permis d'assurer aux entreprises des contrats à moyen terme. Personne ne sait ce qui arrivera aux emplois après 2013, une fois que les éoliennes seront toutes installées :

« Il y a une vision dans quatre ans pour me faire réélire. Le gouvernement du Québec n'avait absolument aucune vision en matière de développement éolien, absolument, aucune vision. [...] Ce n'est pas structuré. Ce n'est pas cohérent. [...] Je n'y crois pas qu'on va se positionner. Parce que quand on a changé de gouvernement, on a vu que le tapis était tiré sous les pieds de la Gaspésie. Et Dieu merci que l'usine qu'il y a là est déjà construite parce qu'elle ne se serait jamais construite ici. »

« Là, on décide dans un espace de 5 ans, on va établir tout notre potentiel, OK? Ils vont faire quoi les usines, après? Dans 5 ans là, quand tout va avoir été installé, ils vont faire quoi? Elles vont fermer. Pis dans 15 ou 20 ans, quand le parc sera à être remplacé, bien là, on va être encore dans la même problématique qu'on a aujourd'hui. (On a besoin de) quelque chose qui est planifiée, au-delà du profit là, pour les 4 500 mégawatts. Pourquoi pas implanter sur une période de 15 ou de 20 ans, je ne sais pas, 200 - 300 mégawatts d'énergie éolienne à toutes les années, peut-être un peu plus, qu'est-ce que ça fait? C'est que tu fais vivre une industrie, beaucoup plus petite peut-être, en termes de volume, mais qui va être à perpétuité parce qu'après 15 ou 20 ans, les premières éoliennes que t'auras installées seront à remplacer avec une nouvelle technologie et la roue va tourner comme ça. Ce n'est pas ça ce qu'on fait là. Là, on en annonce 3 500 (MW), développement régional à tout crin, on va ouvrir des usines, on va avoir du monde qui vont s'installer là, ils vont avoir une vie ouvrière d'à peu près 5-6 ans dans l'expertise, pis après ça, on va tout fermer ça. »

6.2.2.5.2 *L'importance de l'État*

Malgré l'absence de vision, il n'en demeure pas moins que, dans une région où le taux de chômage est élevé, il y a des gestes qui comptent. À Gaspé, les nouvelles entreprises qui viennent de s'installer (GLM, GBS) font la différence. Le centre d'appel pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le centre de gestion de distribution du prêt étudiant de Desjardins ont eu

un impact important sur l'économie de la ville. Ces centres d'appel ont été rendus possibles grâce à la décision d'amener la fibre optique dans la région.

Les villes monoindustrielles de Chandler, New-Richmond et Murdochville reçoivent 500 000 \$ par année pendant trois ans pour diversifier leur économie en raison de la fermeture de leur principale entreprise. À Murdochville, l'installation de deux parcs d'éoliennes a permis de faire vivre les commerces de la ville pendant six mois. Avec le Fonds d'aide à la diversification, la ville a été en mesure d'attirer une entreprise de transport d'éoliennes (SRS) et de créer 50 emplois. La Société d'assurance automobile du Québec a aussi installé un centre d'appel dans cette localité et le centre de recherche en milieu nordique devrait y installer ses pénates. À Murdochville, ces choix politiques, qu'ils résultent d'un avantage fiscal ou d'une subvention ou encore d'une décision administrative, pèsent suffisamment lourd dans la balance pour que les commerces et les services publics demeurent ouverts et qu'on ne délocalise pas la population qui a décidé de rester.

6.2.2.5.3 Renforcer les pôles

Selon un participant, pour revitaliser la Gaspésie, il faut créer un tissu industriel. La ville de Gaspé est une ville administrative sujette aux compressions gouvernementales qui ne composent pas d'un nombre suffisant d'entreprises pour assurer une vitalité économique, comme on en retrouve à Matane ou comme on en retrouvait dans le temps où les pêches allaient bien. Il faut non seulement renforcer Gaspé, mais aussi les principales villes de la Gaspésie, ce qui aura, par la suite, des répercussions économiques sur les villages aux alentours. On retrouve ici la théorie des pôles de croissance :

« Premièrement, un plan d'affaires sur 25 ans minimum. Une mission claire, une stratégie claire, des budgets associés à la stratégie qu'on s'est faite, et la stabilité, la stabilité et évidemment, une grosse pondération, une pondération à prédominance business, pas politique. On fait des affaires, nous autres. On ne fait pas de la politique. Et dans la stratégie, comme je t'ai dit tantôt, faire des noyaux. De dire : regarde, nous, on va *focaliser* sur Gaspé, on va *focaliser* sur Chandler. On va *focaliser* sur deux ou trois centres, et le modèle, moi, ce n'est pas compliqué, je chercherais à recréer le modèle de Matane. [...] Matane a 150 ou peut-être 200 petites entreprises de 4-5-10-20-30-40-50 employés. Ça, c'est la force à Matane parce qu'à Matane, dans les grosses industries, la seule qui n'a jamais fermé, c'est Béton provincial. Donohue, Carton St-Laurent, ils ont tous fermé, chacun leur tour, et ça a ressuscité, mais Matane a un tissu industriel. C'est

ça, le secret. Si on veut changer la face de la Gaspésie, ça ne prendrait pas 20 ans. Regarde, on a changé la face de Gaspé en quatre ans avec 10-15 millions. »

6.2.2.5.4 *Mesures spécifiques*

Une région, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, est, principalement à cause de son éloignement des marchés, dans une situation désavantageuse par rapport aux régions centres. Selon un participant, le conflit entre les régions centres et les régions périphériques est un faux débat. Les régions centres ont une large part des avantages :

« On a laissé aller nos ports qui sont des outils de développement extrêmement intéressants, qui nous rapprochent de tous les marchés. On a laissé tomber le chemin de fer. On a un système aérien qui est boiteux. Et dans le fond, politiquement, on est très peu dans la cagnotte politique à Québec et à Ottawa. Et, en plus, on assiste quasiment à un autre débat, il y a des régions centrales pis il y a des régions comme nous, les régions centrales qui sont avantagées par la proximité des marchés, par la proximité de la manne gouvernementale. [...] C'est un faux débat. 50 millions de crédits d'impôt théoriques que le gouvernement nous accorde sur 2 milliards des crédits d'impôt qui sont donnés à la grandeur du Québec. C'est très peu, parce que les crédits d'impôt, c'est surtout pour des entreprises en production qui ont un chiffre d'affaires de 15 millions et plus, et on en a très peu de ce créneau-là. »

L'aide gouvernementale permet de rééquilibrer les chances d'avoir une place au soleil. Les mesures spécifiques à la région demeurent toujours nécessaires pour son développement économique :

« Moi, je me dis qu'il faut essayer de donner des chances égales à tout le monde d'essayer de se développer au Québec, mais dire de donner des chances égales, ne veut pas dire donner la même chance à tout le monde. Et c'est à ces conditions-là qu'on serait capable d'occuper dynamiquement notre territoire et que le territoire comme celui de la Gaspésie ne sera pas une dépendance par rapport au Québec, mais va contribuer à l'économie du Québec. C'est sûr que c'est peut-être coûteux de faire cette opération-là à court terme. Dans une logique purement macro-économique, je ne suis pas sûr que Montréal survivrait. À la limite, je ne suis même pas sûr que Québec survive. Un jour, Montréal et Québec seront peut-être une banlieue de Toronto, et peut-être que Toronto sera une banlieue de New York, si on pousse la réflexion jusque-là. Ça a l'air niaiseux, mais c'est ça qui nous attend. [...] Les grandes mégapoles de 100 millions d'habitants et de 200 millions d'habitants, c'est quoi? Est-ce qu'on veut ça? Qu'est-ce qu'on veut faire? Alors que tu as des pays, comme la Finlande et la Norvège, qui ont pris des mesures très concrètes pour dire : non, le territoire doit être habité, et les gens qui sont sur ce territoire doivent avoir des chances égales de se développer. »

6.2.3 Synthèse & conclusion

Lorsque le créneau *Éolien* a été reconnu à la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, cette dernière avait certes deux parcs éoliens sur son territoire, mais elle ne disposait pas d'une expertise dans le domaine; tout au plus, quelques entreprises s'y intéressaient. On savait cependant que le secteur éolien avait un fort potentiel de marché et qu'il y avait une place à prendre, notamment en ce qui concerne l'implantation d'éoliennes en climat nordique. Les acteurs de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine visaient à ce que s'implante une véritable industrie éolienne dans leur région; ils ont travaillé d'arrache-pied pour que la région soit favorisée dans les contrats d'achat d'énergie éolienne d'Hydro-Québec, une société d'État.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a décidé de donner une place importante à l'énergie éolienne dans son réseau de distribution d'électricité. C'est plus de 4 500 MW qu'Hydro-Québec est disposée à acheter auprès de promoteurs en échange d'une part d'investissements au Québec, en particulier, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de celle de la MRC de Matane. Le créneau *Éolien* est de loin le plus important sous l'angle des investissements et des retombées. On parle de milliards de dollars qui seront injectés dans l'économie et de plus de 1 000 éoliennes qui seront installées sur le territoire québécois au cours des prochaines années.

Alors que pour les créneaux précédents, la question des retombées économiques était, en quelque sorte, prise un peu à la légère, dans le cas du créneau *Éolien*, c'est le principal sujet de préoccupations. Non seulement on s'inquiète du montant des redevances qui sera octroyé aux propriétaires terrains, aux municipalités et aux MRC, mais on se demande si les éoliennes qui seront installées en grand nombre, particulièrement dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent en raison de la qualité de leurs vents et des mesures spécifiques, ne viendront pas nuire au paysage et à l'industrie touristique. Pour les membres du créneau *Éolien*, c'est plutôt son effet structurant qui est mis en doute.

Depuis le premier appel d'offres d'Hydro-Québec de 1 000 MW d'énergie éolienne, quelques entreprises qui se sont installées à Matane, à Gaspé et à Chandler, mais on y effectue surtout de l'assemblage de pièces, les turbines sont fabriquées à l'extérieur du Québec et l'expertise en climat nordique reste encore à développer. On craint que les modalités du deuxième appel d'offres de 2 000 MW ne soient pas suffisantes pour que les entreprises qui

fabriquent les composantes s'installent dans la région, ce qui aurait permis d'exporter le savoir-faire par la suite. Que restera-t-il des emplois créés dans la région après 2013, alors que la région sera criblée d'éoliennes? Aura-t-on réussi à créer une véritable industrie? Des voix se soulèvent pour que l'on nationalise l'énergie éolienne afin que les profits restent au Québec et que l'expertise s'y développe.

Le gouvernement a eu une influence déterminante sur les modalités d'appels d'offres d'Hydro-Québec pour l'achat de l'énergie éolienne, mais il a aussi changé les règles du jeu en cours de route : la MRC de Matane a été favorisée dans les obligations de composantes régionales au même titre que la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine alors que sa situation économique était meilleure, et la Société générale de financement s'est retirée du projet ACCORD.

Lors des entrevues au printemps 2006, le créneau *Éolien* était « sur le poumon artificiel ». Les industriels se sont retirés du comité de créneau, n'y croyant plus malgré les nombreux efforts qu'ils y avaient investis. L'organisme de soutien, TechnoCentre éolien Gaspésie–Les Îles, qui a joué un rôle majeur dans le dossier et dont le mandat était de créer une industrie éolienne, ne désirait plus présider le comité de créneau. Les villes de la région se concurrençaient entre elles pour que les nouvelles entreprises s'installent sur leur territoire. On comprend que le comité de créneau a perdu le contrôle du dossier et que celui-ci est désormais entre les mains de la sphère politique provinciale.

L'analyse du créneau montre qu'il est possible de stimuler le développement économique sans que les éléments qui composent habituellement les modèles de développement économique régional soient présents, par exemple, une masse critique d'entreprises, des institutions de formation et de recherche bien établies, des entreprises qui collaborent entre elles, bien qu'elles soient concurrentielles, etc. Les résultats indiquent aussi qu'il faut aussi relativiser l'importance de la main-d'œuvre hautement qualifiée sur le développement économique, même dans les secteurs les plus prometteurs tels que le créneau *Éolien*. On constate dans quelle mesure, le rôle de l'État en matière de développement économique est important, et qu'il a le pouvoir de changer le cours des choses dans les régions moins favorisées malgré les limites budgétaires. Dans le cas du créneau *Éolien*, comme dans les autres créneaux, les mesures spécifiques à une région ont leur

part de succès, elles sont toutefois incomplètes si elles ne sont pas accompagnées d'une vision à long terme du développement économique.